

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

QUÉBEC IL Y A UN SIÈCLE



**LE VIEUX QUÉBEC.**— Au premier plan des menuisiers dans un chantier que l'on croirait situé à l'endroit où se trouvent maintenant l'Hôtel des Postes et ses dépendances; au second plan des dépendances du vieux Château St-Louis occupé aujourd'hui par le Château Frontenac; au troisième plan le Monument Wolfe-Montcalm érigé en 1828, quelques habitations de la rue des Carrières, la citadelle, les voiliers et les bricks à l'époque où fleurissait le commerce du bois dans l'anse Wolfe ou au Cap Blanc, puis la rive sud vers Saint-Romuald.

Arts, Sciences et Lettres

**QUÉBEC**  
AVRIL 1926, Vol. VI, No 12

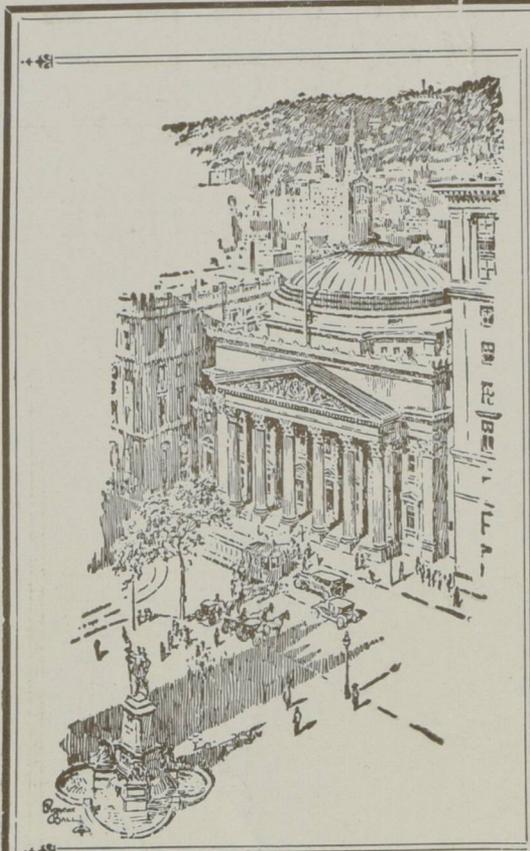
25 SOUS L'EXEMPLAIRE

# La BANQUE de MONTREAL

ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La BANQUE de MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales en Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



## La Caisse d'Économie

de NOTRE-DAME de QUÉBEC

Fondée en 1848.

La seule banque d'épargne à Québec  
et à Lévis

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Économie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

*Douze bureaux à Québec et à Lévis,  
où le meilleur accueil vous est réservé.*

## DES RENTES

pour

# TOUS

Vous n'êtes pas rentier ? C'est votre faute !  
Avec le système perfectionné des

**" Prévoyants du Canada "**

les rentes sont mises à la portée de tous.

Pour un sou seulement économisé chaque jour, vous obtenez une de nos belles rentes. Maintenant que sont là,

**" Les Prévoyants du Canada "**

vous n'aurez que vous à accuser, si plus tard vous regrettez de ne pas être rentier.

NOUS SOMMES

la plus puissante compagnie de rentes viagères en Canada et l'une des plus fortes du monde entier.

### Les PRÉVOYANTS du CANADA

126, rue St-Pierre — QUÉBEC — Tél. 2-3674

# LE TERROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VI

QUÉBEC, AVRIL 1926

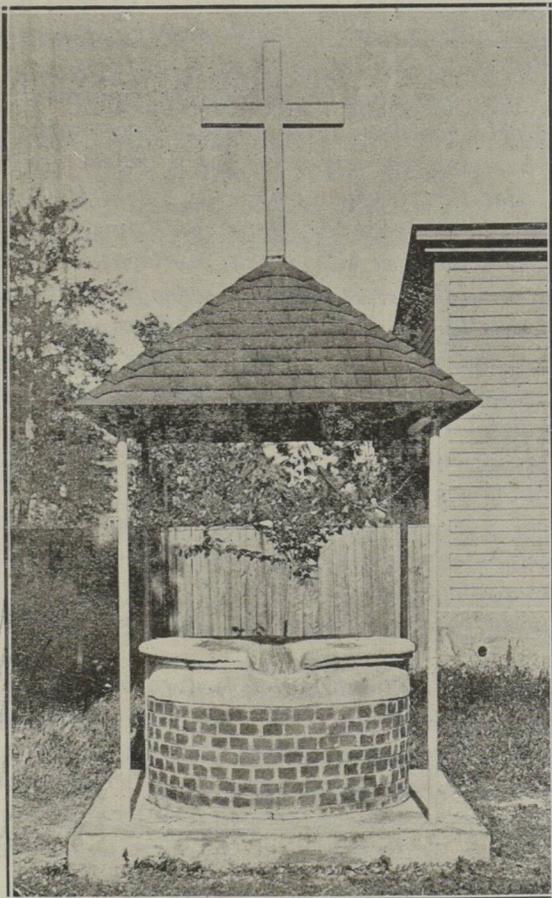
No 11

Édité par : **LE TERROIR, Enreg.**

Directeur-président : Georges MORISSET,  
Secrétaire de la rédaction : Damase POTVIN,  
Administrateur : Eudore CARON.

Bureau d'affaires : 130 St-Vallier Téléphone 2-1229  
QUÉBEC.

Abonnement, 1 an : Canada, \$3.00, Etranger, \$4.00



Le monument des Récollets de Brouage  
à Restigouche, Bonaventure

### UN PETIT MONUMENT UNIQUE AU PAYS

Nous lisons dans la livraison de juillet 1922 du *Messenger Micmac*, petite revue publiée à Restigouche par le Père Pacifique, capucin, dans les langues française, anglaise, micmaque :

“ Le soir de Ste Anne, 26 de ce mois, sera inauguré dans la cour du monastère, un petit monument unique au pays. Il s'agit de la margelle d'un puits des Récollets de Brouage, France, patrie de Champlain dont un Américain de New-York, M. John H. Finlay, a fait l'acquisition, il y a quelques années, et qu'il a offerte aux Pères Capucins de Restigouche. Cette margelle a été fixée sur une base de maçonnerie, et elle est surmontée, comme à Brouage, d'une voûte-dôme, soutenue par quatre colonnettes. Une inscription en trois langues, gravée sur le marbre, renseigne les visiteurs de toute nationalité. Ce puits, reconstitué à 2,800 milles de distance et à 300 ans d'intervalle, a été quelque peu modernisé par l'addition d'un jet d'eau ; mais la margelle est bien telle que l'ont vue Champlain, les Récollets de l'Acadie et au moins deux de ceux de Québec, et aussi 140 prêtres français, vicimes de la Révolution, internés dans le couvent de Brouage en 1795. Triple souvenir aussi précieux que touchant.”

Les inscriptions sur le monument de Restigouche se lisent comme suit :

*Margelle du puits de l'ancien couvent des Récollets de Brouage (France). De mai 1795 à mars 1760, 140 prêtres martyrs de la révolution furent internés dans ce couvent et dans l'église paroissiale abandonnée ; 87 y moururent de maladie et de misère.*

*(micmac) Oegela Nganôpatiel Condal Almantiedagij Oetjical Sagaosi Aniapsinceco Omictoc Otjicantjito Thzi Tan Telti Oscitoinoitac Sagnacae Champlain Teloisitac.*

*Well-curb of Brouage, native place of Samuel Champlain, presented by Dr John H. Finlay of New-York, erected July 26, 1922. In 1614 Champlain tried to get for Canada Recollet missionaries from the convent at Brouage in Aquitaine, but his request was answered by four from Paris who left April, 24, 1615. those of Aquitain went to Acadia.*

Extrait du rapport de la Commission des Monuments historiques. G. M.

### CONCOURS LITTÉRAIRE

Notre troisième concours littéraire s'est terminé le 1er avril, et les copies sont maintenant entre les mains des juges, Madame Renée des Ormes, M. l'abbé Arthur Lacasse, M. Maurice Hébert et M. Damase Potvin, qui ne feront connaître leur décision que dans le numéro de juin de **LE TERROIR**, parce qu'il est impossible pour le jury d'examiner plus tôt, et pour mai, les nombreux manuscrits qui ont été envoyés et dont l'accusé de réception ne peut être fait avant que les juges aient eux-mêmes pris connaissance de l'adresse des concurrents.

LA DIRECTION.

# D'UN MOIS À L'AUTRE

On prétend que, cette année, l'ouverture officielle de la navigation va se faire huit jours plus tard que l'année dernière, et que, par conséquent, la débacle est plutôt tardive. Ne nous plaignons pas encore. C'est beaucoup plus tôt qu'en 1874, par exemple, alors que le 8 mai il y avait un pont de glace entre Québec et Lévis. Ce pont de glace fut cependant brisé, ce jour-là même, à la marée haute, par des steamers qui avaient eu l'audace de s'aventurer vers le port, voulant y entrer à tout prix. Il s'ensuivit, dans l'après-midi, une débacle formidable, le pont entier, à partir de Cap Rouge, s'étant mis en marche vers Québec. Il entraîna avec lui tout ce qu'il rencontra sur son passage, le long des deux rives : estacades, jetées, quais, goélettes, bateaux de toute espèce. On rapporte que près de cent embarcations de toute nature furent ou détruites totalement ou considérablement endommagées.

Il faut dire que cet hiver de 1874 avait été particulièrement rude et que ce n'est pas sans colère que la glace du fleuve, si bien acclimatée, avait été finalement forcée de déguerpir, sa présence, le 8 mai, devenant absolument anormale. A partir des premiers jours de janvier, le pont de glace, en face de la ville, s'était tenu solide à tel point que pendant janvier et février on le traversait d'une rive à l'autre, en "sleighs", ce qui donna lieu à toutes sortes de manifestations de sports d'hiver qui ne coûtaient pas un sou et qui furent autrement réussies que celles du dernier carnaval. Certains jours, alors que la surface du fleuve se transformait en un vaste miroir, de joyeux groupes de jeunes gens traversaient le fleuve sur patins tout d'une traite. Ou bien l'on organisait sur le miroir de passionnantes courses de chevaux. C'est que le froid sévissait chaque jour et que la neige était rare de même que le vent, excellentes conditions pour la glace qui s'épaississait à croire qu'elle allait finir par atteindre le fond.

Bref, le 8 mai 1874, le spectacle du fleuve chargé d'une solide carapace était d'autant plus étrange que sur les deux rives, et en particulier, dans la ville, il n'y avait plus la moindre trace de neige et que l'on circulait dans les rues, depuis les derniers jours d'avril, en véhicules d'été.

Ce ne fut pas là encore le record de la débacle tardive, puisque ce record est consigné dans les annales du fleuve au 9 mai 1864 alors que ce jour-là la glace était encore devant Québec. Les canots traversiers éprouvaient, ce jour-là encore, de grandes difficultés à traverser d'une rive à l'autre. Ce fut à cette occasion que l'on permit à un certain capitaine Le Breton de tenter une expérience qui ne réussit pas et que l'on ne répéta plus. C'était d'essayer le contraire de ce que font aujourd'hui nos brise-glaces. Ces derniers ont pour mission de désagrèger les banquises et de les éparpiller un peu partout, d'empêcher qu'elles ne se soudent les unes aux autres, Le capitaine Le Breton

avait pensé, lui, à former une sorte de pont artificiel en liant ensemble au moyen de fortes chaînes les larges blocs de glace qui erraient devant la ville au gré des courants. Les chaînes ne résistèrent pas à cause du violent mouvement qu'imprimait la marée aux blocs de glace.

Voilà tout de même des débacles tardives. Il est vrai qu'en 1864, pas plus qu'en 1874, les brise-glaces étaient là qui faisaient l'œuvre du soleil printanier.

\*

\* \*

La dernière statue qui fut installée dans l'une des niches de la façade de l'Hôtel du Gouvernement à Québec fut celle, on s'en souvient, de Pierre Boucher de Boucherville, sieur de Grosbois, premier gouverneur de Trois-Rivières, lieutenant général du Grand Sénéchal de la Nouvelle-France en la Sénéchaussée de cette ville, puis juge royal, ancêtre de plusieurs des plus illustres familles canadiennes-françaises qui se répandirent non seulement sur toute l'étendue du Canada, mais aussi dans la Louisiane par alliance avec la famille de Muy originairement canadienne.

Or, voici, nous apprend une dépêche, que l'aïeul de tant d'honorables familles, qui s'est couvert des lauriers de la gloire humaine, en particulier par sa valeureuse défense de la citadelle trifluvienne au mois d'août 1653, est, de nouveau dans l'actualité, mais, cette fois, en France, notamment dans sa ville natale Mortagne-au-Perche où l'on vient de décider de choisir sa noble figure et quelques-uns de ses beaux gestes dans l'épopée canadienne-française comme sujet d'un vitrail de l'église de Notre-Dame de Mortagne, vitrail que l'on a confié au peintre verrier Louis Barillet qui occupe présentement une place enviable dans la jeune école française d'art religieux.

Et voilà comment, dans un humble coin de la France moderne, l'art chrétien et l'histoire religieuse du Canada Français à laquelle voilà deux ans, l'un des plus grands écrivains catholiques de France, M. Georges Goyau, consacrait un volume puissamment intéressant, se trouvent mêlés.

Assurément, les familles canadiennes issus de l'illustre branche de Boucherville se réjouiront de l'honneur qui, du village de Mortagne-au-Perche, rejaillit sur elles. Ces familles, nous venons de le dire, sont nombreuses partout en Amérique ; ce sont les familles Boucher de Montarville, de Verchères, de LaBruère, de la Périère, de la Broquerie, de Montizambert, etc. Toutes ces familles ont eu leurs gloires. Au sujet de la dernière de celles que nous venons d'énumérer, rappelons que la cathédrale anglicane de Québec, qui occupe le coin de terrain habité le plus ancienne du Canada, faisant partie du Rond-de-Chênes, tout près du Château Frontenac, possède un obélisque en marbre

d'Italie, érigé à la mémoire de Georges-E. Montizambert, major au 100<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Sa Majesté, qui fut tué en encourageant ses soldats à l'assaut glorieux de Moulton sous Lord Gough. Ce major était entré au service en 1831 et avait fait la guerre de l'Afghanistan.

Dans ces rappels à bâtons rompus de l'illustre famille de Pierre Boucher de Boucherville, répétons que l'ancêtre mourut en 1717 à un âge fort avancé mais sur lequel ceux qui ont écrit l'histoire de son temps sont peu d'accord. Il laissait quinze enfants quand il est mort. C'est pourquoi sa postérité devint un grand arbre.

L'un des principaux mérites de Pierre Boucher de Boucherville fut d'obtenir pour la colonie la protection de Louis XIV, auprès duquel il fut délégué par le Baron d'Avaujour en 1661. Il réussit à obtenir de ce prince le secours de 400 soldats. Il profita du voyage qu'il fit en France à cette occasion pour publier une " Histoire Naturelle et Véritable de la Nouvelle-France dite Canada ", chez Florentin Lambert, l'un des premiers éditeurs de France, — petite brochure in-12, — dont un exemplaire vaudrait probablement des milliers de dollars aujourd'hui, chez les bibliophiles. Cette histoire était précédée d'une " Epître à Monseigneur Colbert " datée aux Trois-Rivières du 8 octobre 1663. Le Père Charlevoix dit de cette histoire : " C'est une notice assez superficielle mais fidèle du Canada ". Ce qui en fait le principal mérite, par ailleurs, c'est la simplicité du style. Maximilien Bibaud, dans son " Panthéon Canadien " dit, en effet, que M. de Boucherville " sans être puriste, écrit avec cette facilité et cette aisance ordinaires aux gentilhommes ".

Bref, Pierre Boucher de Boucherville méritait sa statue au Canada Français, et, au moins, un vitrail, en France.

\*  
\* \*

Il semble évident que nous n'avions pas de temps à perdre pour enregistrer les précisions sur la vie et les œuvres de nos grands hommes, car nous avons vraiment la " mémoire courte " quand il s'agit d'eux. Des gloires relativement récentes nous apparaissent, à certains moments, quand nous voulons les mettre en lumière, comme appartenant à une lointaine antiquité, grâce à de regrettables absences de mémoire chez quelques-uns de nos historiens qui doutent même du lieu exact et de la date précise de la naissance de quelques-uns de nos grands hommes quand il n'y a pas encore un demi-siècle qu'ils ont disparu.

C'est ainsi que l'on est actuellement à se demander quelle est la date exacte et le lieu précis de la naissance de notre poète national Octave Crémazie mort pourtant en 1879.

La question a été soulevée, ces jours derniers, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui a adopté, en principe, le projet de célébrer en 1927 le centenaire de la naissance de Crémazie. Il s'est aussitôt trouvé des gens pour prétendre que le poète de " O Carillon " n'était pas né en avril 1927 mais en novembre, le 8, 1822, que, par conséquent, en 1927, nous serions cinq ans en retard pour célébrer ce centenaire. Voici, certes, une différence de date assez appréciable, suffisante, du moins, pour nous

presser de la faire disparaître et de fixer de façon certaine et définitive cette date historique. La querelle, heureusement, ne sera pas de longue durée puisque les partisans de la date de 1822 capitulent assez facilement, y compris l'honorable sénateur Thomas Chapais qui a commis lui-même cette erreur, en se basant sur une entrée dans les registres de Notre-Dame de Québec.

En effet, on enregistre là, à la date du 8 novembre 1822 la naissance d'un enfant qui portait les noms de Joseph-Octave Crémazie. Mais il n'était pas alors question de notre poète puisque le 10 du même mois de la même année on enregistre dans un autre registre de Notre-Dame le décès de ce Joseph-Octave Crémazie baptisé deux jours auparavant.

Cependant, le 16 avril 1827, le même registre de Notre-Dame de Québec mentionne la naissance de Claude-Joseph-Olivier Crémazie, fils de Jacques Crémazie, marchand. Dans la suite, il faut croire que Olivier est devenu Octave, on ignore cependant pour quelle raison, car il s'agit bien là de notre poète.

Mais ce n'est pas tout. Voilà qu'il y a également controverse quant au lieu précis de la naissance de Crémazie.

Feu Ernest Myrand, ancien conservateur de la Bibliothèque du Parlement de Québec, prétendait que Octave Crémazie était né au No 24 de la rue Cul-de-Sac, à la Basse-Ville, tandis que dans une documentation très fouillée, le " Bulletin des Recherches Historiques ", de mars dernier, établit que Crémazie est né dans l'immeuble portant alors le numéro 11 de la rue Saint-Jean, à la Haute-Ville, immeuble démoli depuis mais remplacé par un autre qui appartient aujourd'hui à M. C. Langevin. Et, à ce sujet, l'assistant-conservateur de la Bibliothèque du Parlement, M. Lucien Lemieux, historien averti, vient de faire l'heureuse suggestion de la pose d'une plaque commémorative sur cet immeuble, ce qui réglerait officiellement et définitivement la question du lieu de la naissance de notre poète national.

Comme quoi, encore une fois, nous n'avons pas de temps à perdre pour arrêter ces détails qui regardent la vie et l'œuvre de nos trop inconnus et trop ignorés grands hommes. Nous concevons que l'on puisse discuter sur le lieu exact et la date précise de la naissance d'un Homère et d'un Virgile, mais se tromper de cinq ans et discuter sur le lieu et la date de la naissance d'un homme figurant au Panthéon de la nation et dont on veut célébrer le centenaire, c'est pour le moins assez désinvolte.

\*  
\* \*

La population de Québec sera reconnaissante à l'un de ses députés à Ottawa, M. C. Power, d'avoir tout récemment soulevé à la Chambre des Communes la question de la conservation des fortifications de Québec. Comme nos " forêts " ne peuvent plus être d'aucune utilité militaire et qu'ils ne sont plus que de vieilles reliques historiques, le député de Québec Sud suggère qu'on les remette aux soins de la Commission du Parc des Champs de Bataille Nationaux qui aidera à leur conservation et à leur durée.

Québec est la seule ville en Amérique qui ait des ruines ; c'est un honneur qu'il est de son devoir comme de son intérêt de garder. Québec est également la seule ville en Amérique qui ait un caractère militaire. Tout son territoire n'est-il pas, en effet, parsemé de ces ruines éloquentes et des traces encore visibles de cette lutte acharnée qui signala la naissance de la suprématie anglaise dans le Nouveau-Monde et cette lutte, non moins rude, qui en 1775-76 nous fit repousser le régime républicain que nous proposaient nos voisins.

Combats et batailles, embuscades, luttes et embûches, qui peut, plus que nos fortifications, nous en redire les émouvantes péripéties, le glorieux passé et la mélancolique décadence ?

Ainsi, importe-il de les conserver comme le trésor unique que constitue une collection d'objets très rares qui n'a pas de prix. Québec aura de l'attrait pour les touristes étrangers tant qu'elle conservera ce caractère que décrivait, en quelques mots, le savant professeur anglais Siliman qui visitait notre ville en 1819. "Forteresse remarquable", disait-il, "qui élève son front superbe et se cambré avec dignité et fierté dans sa robe de pierre. Elle a conservé un air des temps chevaleresques, elle a soutenu des sièges, elle a reçu son baptême de feu."

Et nos fortifications nous racontent tout cela.

Mais il n'y aurait pas que les fortifications de Québec qu'il importerait de sauver des outrages du temps et de la destruction. Tournons également nos regards du côté de la rive sud et appliquons notre sollicitude aux superbes fortifications de Lévis qui ont coûté, dit-on, 3,000,000 de livres sterling à l'Angleterre. Des hauteurs de Québec,

particulièrement des "Buttes à Neveu", nous pouvons en avoir une idée. Elles valent la peine que nous fassions des efforts pour les conserver intactes également dans notre musée en plein air.

Ne serait-il pas intéressant pour le touriste de visiter ces fortifications de Lévis, inconnues à peu près en dehors du monde militaire : Ces trois forts de maçonnerie en demi-lune, séparé chacun par un mille d'espace, ces forts re-

couverts de terre avec vastes casemates meurtrières, glacis, caponiers et devant être armés en temps de guerre de l'ingénieur canon Moncrief qui n'est exposé au feu de l'ennemi que pendant l'instant très court où il se décharge.

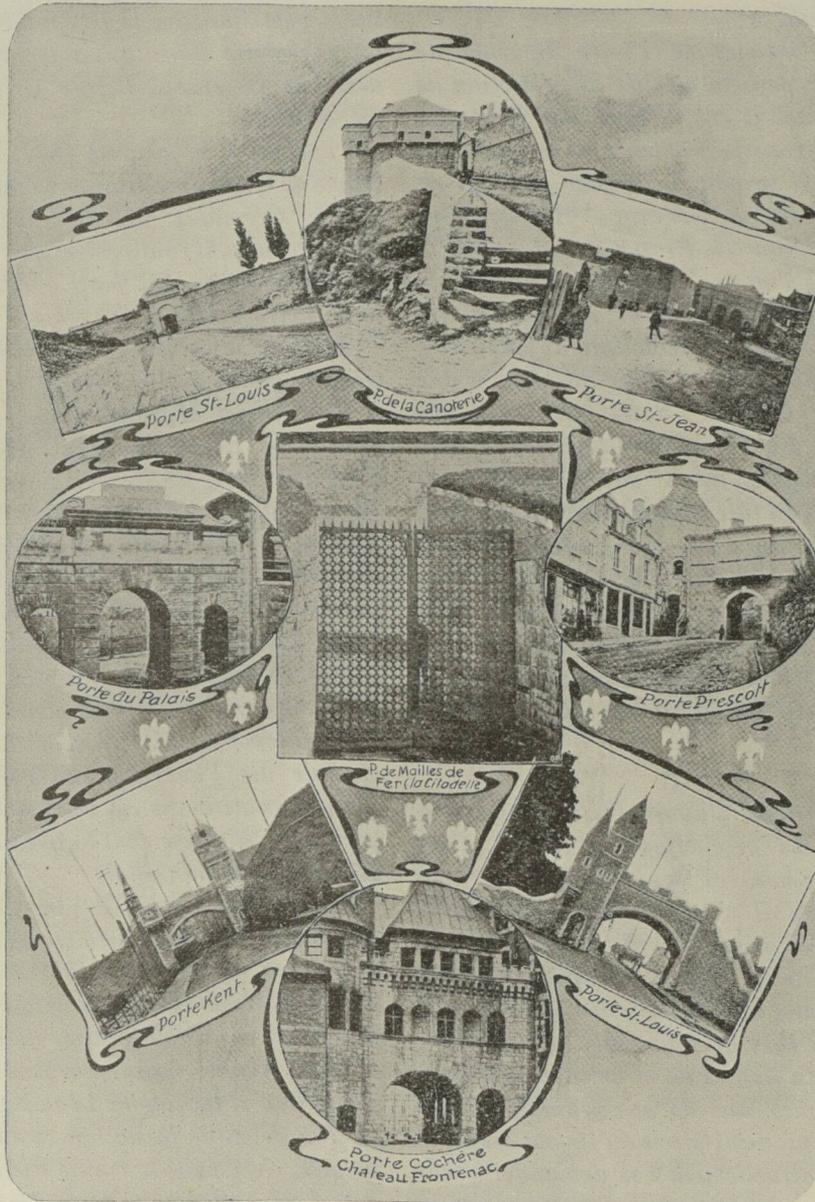
L'on apprendrait alors aux visiteurs que c'est le colonel Gervois, du Génie, qui a donné le plan de ces fortifications qui sont, dit-on, en Amérique, ce que sont celles de Cherbourg pour l'Europe : une merveille de science militaire.

Car, outre que ces trop ignorées fortifications de Lévis sont d'autres précieuses reliques historiques à conserver, elles sont des démonstrations fort éloquentes de la science militaire relativement moderne contre les anciennes méthodes des Vauban et des Gémini que caractérisent les vieux bastions et les antiques murailles crénelées de Québec.

Il conviendrait donc de prier les autorités nous fournir les moyens de conserver à la

fois, comme souffédérales de venir historiques, les antiques fortifications de Québec et les plutôt modernes, — mais aussi inutiles, — casemates ou autres ouvrages militaires de la rive sud. Dans une cinquantaine d'années, d'ailleurs, les dernières auront à notre vénération d'antiquaires les mêmes titres que les premières.

## NOS FORTIFICATIONS



Quelques scènes de notre Québec pittoresque qui font l'enchantement du tourisme.



# AU PARNASSE CANADIEN



## LES SAINTES FEMMES

*Le soleil rajeunit cette aurore pascale  
Où le printemps en fleurs étale ses apprêts.  
Par l'austère chemin qu'ombragent des cyprès  
Trois femmes ont marché dans la paix matinale.*

*Pour avoir comprimé, dans les pleurs et l'effroi,  
Leurs cœurs respectueux et lourds de sympathie,  
Elles ont, ainsi que Joseph d'Arimate, le  
Voulu revoir le Maître au fond du cercueil froid.*

*Et c'est pourquoi, les mains d'aromates chargées,  
Craintives, à pas lents, dès l'aube du sabbat,  
Elles ont traversé le torrent qui s'ébat  
Des sources du Cédron au bourg de Bethphagé.*

*Tout le long du chemin l'une disait, brûlant  
De voir luire au soleil les lances de la Garde :  
" Qui donc enlèvera la pierre qui Le garde ?"  
Et son doigt se posait sur sa bouche en tremblant.*

*Mais lorsque le Sépulcre apparut, large ouvert,  
Et qu'au seuil resplendit la beauté surhumaine  
Du bel adolescent, Marie et Madeleine  
Ne se souvinrent plus d'avoir longtemps souffert.*

*Salomé demanda, de sa voix désolée,  
Ce qu'était advenu du Maître enseveli  
Et l'Ange dit alors, en leur montrant le lit :  
" Resurrexit ! Il vous précède en Galilée... "*

*Sous le soleil dorant cette aurore pascale,  
Où le printemps en fleurs étale ses apprêts,  
Par l'austère chemin ombragé de cyprès  
Trois femmes revenaient dans la paix matinale...*

Alphonse DESILETS.

Pâques, 1926.

## LÉGENDE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE

*Certain jour le bon Créateur,  
Fit dire aux peuples de la terre  
Que chacun choisisse une fleur  
Et qu'on m'envoie un émissaire.  
Qu'on soit exact au rendez-vous  
Chacun prendra la fleur qu'il aime  
Cette fleur restera l'emblème  
Du grand amour que j'ai pour vous.*

*Le jour dit, dans le Paradis  
Les envoyés se rencontrèrent.  
La France vint choisir un lys,  
L'Oeillet fut pris par l'Angleterre,  
L'Espagne eût un frais liseron,  
L'Américain un dahlia rose,  
L'Italie choisit une rose  
Et l'Allemand un beau chardon.*

*Quand arriva le Canadien  
Emmitoufflé dans ses fourrures,  
Hélas, il ne restait plus rien  
Que des feuillages et des ramures.  
St-Pierre était plein de regrets,  
Il caressait sa barbe blanche :  
Je n'ai plus, dit-il, que ces branches,  
Tu peux regagner ta forêt.*

*Mais Jésus qu'on ne voyait pas  
Intervint d'un cœur secourable  
S'en alla choisir dans le tas  
Offrit une feuille d'érable.  
Et c'est depuis ce beau jour-là  
Qu'un peu partout dans nos campagnes  
Dans la plaine et sur nos montagnes  
L'Érable croît au Canada.*

Alb. LARRIERU.

Québec, 1926.

## LA LAMPE

*O lumière électrique ! Eclatante victoire  
Sur le pauvre vieux temps ! Au ciel de la nuit noire,  
Son pur éclat est à celui du jour pareil.  
La lampe était la nuit, le lustre est le Soleil,  
Versant comme cet astre à la plaine embrasée,  
Au front le rêve d'or et la chau le pensée.  
Comme sous ce fluide, un poète écrivait  
Voit l'avenir en rose et la gloire souvent !  
Et comme il a parfois, quand il veut le décrire,  
En pensant au vieux temps un indulgent sourire,  
O merveilleux influx, et toi, plus clair encor,  
Bonheur vous êtes beaux mais vains ; à son de cor  
La tempête peut bien tout-à-coup indignée,  
Briser sans nul effort vos deux fils d'araignée ! ...*

*Alors on va chercher dans son coin effacé  
La vieille lampe à l'huile où dort tout un passé,  
Et qui fait palpiter, toute à son ancien rôle,  
Un vieux halo d'amour plus chaud qu'une parole,  
Versant, beau clair de lune au souvenir vainqueur,  
Un reflet dans la chambre, un rayon dans le cœur,  
Qui tempèrent avec leur sympathique flamme  
La nuit dans la maison et l'orage dans l'âme !*

*Pour ce flambeau vieilli gardons plus d'un égard  
Le lustre est un soleil, la lampe est un regard.*

Québec, avril 1926

Clovis DUVAL.

## JE SONGE QUE LA VIE...

*En mes nuits de névrose où nulle étoile brille  
Quand le silence est lourd, que ma tête vacille  
Je me pâme d'un rêve, et j'écoute... et j'attends  
Le jour qui doit venir sur ce soir révoltant.*

*Mais l'aube tant de fois trompa mes froides veilles,  
Tant de fois j'ai revu des aurores pareilles  
Que je parle d'espoir comme on rit en pleurant  
Pour redoubler sa peine et l'empirer souvent.*

*Et je songe à ces gueux, enviables bohèmes,  
Qui guignent nos fronts las et nos paupières blêmes,  
À ces sages honnis qui ne désirent rien  
S'en vont insouciant de ce qui les retient.*

*Je songe que la vie est une énigme... bête  
Et j'ai honte parfois de mon cœur, de ma tête  
Qui se blessent de coups comme de fats grisons  
Sans jamais décider qui des deux a raison.*

Québec, 1926.

Jovette-Alice BERNIER.

## PRÉFÉRENCE

*Toute la gamme des douleurs  
A chanté sur le clavier triste,  
Le triste clavier qu'est mon cœur.*

*Et je j'aime ce sombre artiste  
Qui me voulut faire souffrir,  
J'aime ma douleur qui persiste.*

*Et j'écoute mes souvenirs  
Avec cette volupté lente  
Que l'on voit sur mon front pâlir.*

*J'aime ces harmonies troublantes  
Et me berce de leur tourment  
Comme une paisible démente.*

*Mon cœur n'est qu'un sanglot vivant  
Mais qu'importe mon esclavage,  
La fadeur de mes sentiments.*

*Je préfère ces bas outrages  
Et tous ces injustes retours  
À la sérénité des sages.*

*Et j'aime mieux mon cœur d'amour.*

Jovette-Alice BERNIER.

## Les forces hydrauliques de la Province de Québec.

par A. B. NORMANDIN, I. C.

En remontant aux époques les plus lointaines de l'histoire, nous constatons qu'aux premiers âges du monde, l'homme ne comptait pour le travail que sur sa force musculaire. De là naquit cette classe d'individus spécialement affectés aux besognes dures, exigeant une grande robustesse et beaucoup d'efforts physiques. C'était la classe des esclaves. Puis l'homme, ayant asservi son semblable, s'occupa d'utiliser le travail animal. Ce fut alors qu'il conquît, suivant le mot du Buffon, ce noble animal qu'on appelle le cheval. Ces forces ne lui suffirent plus, il s'en prend à celles de la nature, au vent, à l'eau, à la chaleur, etc.

Enfin se réalisent, à la suite d'une série d'inventions et de perfectionnements, deux grandes découvertes dont l'homme puisse se glorifier et qui lui ont servi à se libérer du travail musculaire : celles de la houille blanche et de l'électricité.

On ignore l'époque où la roue hydraulique a été utilisée pour la première fois, de même que l'origine des appareils qui nous apparaissent aujourd'hui fort simples. Il est, cependant, vraisemblable de croire que l'idée d'utiliser la force de l'eau soit fort ancienne ; du reste l'histoire de l'antiquité nous justifie d'entretenir cette opinion. Toutefois jusqu'au siècle dernier l'emploi des forces hydrauliques n'était pas encore généralisé, l'énergie hydraulique était captée au moyen de roues à aubes ou à augets. On ne pouvait tirer qu'une aible partie de la puissance dont elle était capable. Elle était trans-

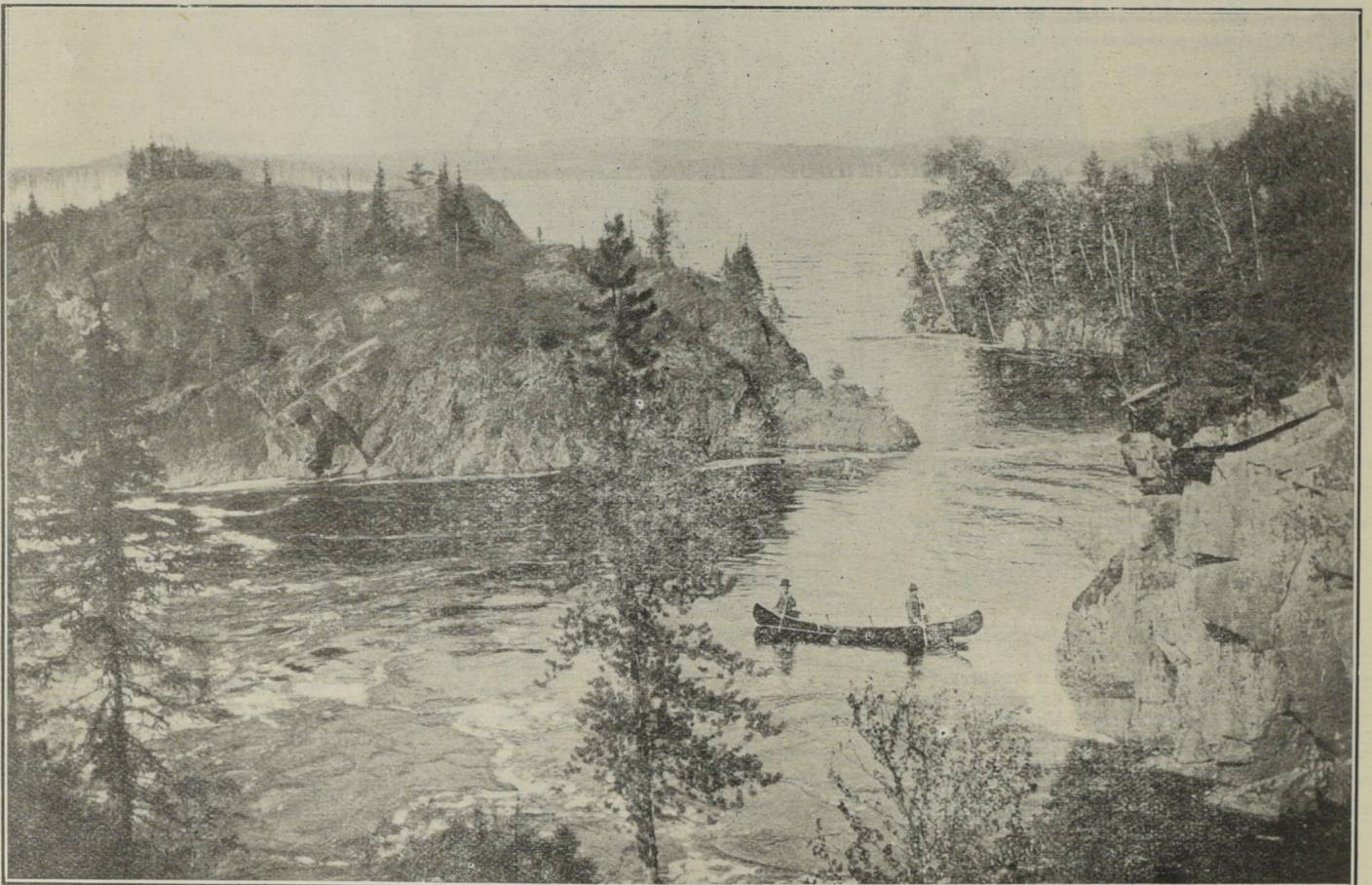
mise par courroie ou par arbre de couche aux machines qui devaient l'utiliser et n'offrait qu'un intérêt local et d'un usage très restreint.

L'origine de cette industrie commence pour bien dire avec Fourneyron, cet ingénieur français qui construisit et installa, en 1827, la première turbine d'un rendement probable de 60 à 70%, pour remplacer les anciennes roues à aubes ou à augets dont le rendement n'atteignait que 15 à 25% de la puissance totale d'une chute d'eau.

C'est Aristide Bergès ensuite, qui, vers 1868, aménagea une chute de 650 pieds dans les Alpes, capable de générer une puissance de 1,000 chevaux vapeur ; c'est Fontaine — qui, vers 1892, constate la reversibilité de la dynamo ; c'est Marcel Deprez, — qui, vers 1883, à la suite de nombreuses expériences, démontre la possibilité de transporter l'énergie à de grandes distances au moyen d'un fil métallique.

A partir de cette date l'énergie hydraulique est considérée comme un instrument important de richesse et de production. Cette importance ne cessera de s'accroître à la suite des nombreuses applications nouvelles que l'on a trouvées, résultant de l'activité industrielle plus intense qui s'est manifestée dans la dernière partie du dix-neuvième siècle.

Dans tous les pays, cette activité ne semble pas ralentir. Elle se traduira nécessairement sur tous les marchés par une concurrence de plus en plus grande, concurrence dont sortiront victorieux les



**NOS POUVOIRS HYDRAULIQUES.**— La rivière Cyriac, près son embouchure dans le lac Kénogami, où des barrages importants ont été érigés par la Commission des Eaux Courantes, lesquels ont pour effet d'augmenter la puissance des forces hydrauliques de la rivière aux Sables et de la rivière Chicoutimi.

pays qui pourront compter sur des facteurs de production capable de se prêter à meilleur compte aux exigences variées de l'industrie.

Les circonstances économiques sont telles, aujourd'hui, qu'on peut obtenir l'énergie, comparativement, à bas prix. Ce ne sera plus désormais seulement le charbon et le fer qui devront être considérés comme les principaux éléments de la puissance de production des différents pays; l'énergie hydraulique gardera sa valeur comme facteur de production et deviendra indispensable dans les pays dépourvus de houille noire comme dans ceux où ce minéral s'épuise rapidement.

Jusqu'au siècle dernier, c'est le charbon qui a rassemblé les capitaux, fixé en certaines régions les usines et la main d'œuvre. Agissant comme un aimant, les mines de houille ont groupé autour d'elles les grands foyers de la production industrielle, tandis que les pays sans charbon voyaient leur activité décroître, leurs vieilles manufactures se fermer les unes après les autres, leur production industrielle assujettie aux caprices des pays charbonniers. C'est le charbon qui permit à l'Angleterre de conquérir tous les marchés du monde et d'aller chercher la matière première dont ses industries avaient besoin; le charbon a été le facteur principal du développement du commerce, de l'industrie et de la marine d'Angleterre.

A l'avenir, les grands foyers de la production industrielle se diviseront en deux groupes, dont l'un sera localisé dans les régions de la houille noire et l'autre dans les régions de la houille blanche.

La province de Québec, qui ne présente aucun gisement connu de charbon dans la vallée du St-Laurent, possède par contre des chutes d'eau importantes, dont la puissance brute atteint le chiffre total de 15,000,000 de chevaux-vapeur. De cette puissance 1,700,000 chevaux-vapeur ont été aménagés à date pour les besoins domestiques et industriels. Les capitaux engagés dans cette ressource de la province de Québec sont de \$350,000,000.00. Si nous comparons ces chiffres avec les \$220,000,000.00 engagés dans l'industrie de la pulpe et du papier en cette province, nous avons alors une idée de l'importance de cette double ressource dont l'avenir éclipe l'éclat du présent. On semble estimer à sa juste valeur la richesse forestière du pays, mais se fait-on une idée bien adéquate des possibilités de nos forces hydrauliques?

D'après les statistiques officielles du Canada, 95% de notre industrie tire sa force motrice de nos chutes d'eau, et la puissance aménagée par mille de population était, le premier janvier 1925, de 527 chevaux-vapeur. D'après les mêmes statistiques, le Canada occuperait avec les États-Unis, le premier rang au point de vue de la richesse de nos forces hydrauliques. Il tiendrait la première place avec la Norvège au point de vue de la puissance des turbines installées.

On aura une juste idée de l'importance des forces hydrauliques actuellement aménagées quand on saura qu'elles sont équivalentes à l'énergie que peuvent générer 13,600,000 tonnes de charbon représentant une valeur approximative de \$110,000,000.00 par année. Toute cette énergie sert à l'éclairage, à la traction électrique dans les villes, au fonctionnement des usines et des industries, surtout pour les usines à pâte et à papier. A la date du 1er février 1925, on utilisait près d'un million de chevaux-vapeur dans les centrales électriques de la province pour la traction, pour les besoins domestiques, municipaux et industriels et 370,000 chevaux vapeur pour l'industrie de la pulpe et du papier.

Jusqu'à date, l'énergie hydraulique de notre province n'a pas été beaucoup utilisée dans les champs nouveaux que les découvertes offrent à cette industrie, comme dans l'électro-chimie, l'électro-metallurgie et l'électrification de nos chemins de fer. Aujourd'hui, le marché pour l'éclairage et le transport dans nos villes est subordonné à la population et il n'absorbe pas une bien grande quantité. Quant à l'industrie de la pulpe et du papier, si nous basons notre évaluation sur nos ressources forestières il y a lieu de croire qu'elle absorbera encore quelque cent mille chevaux-vapeur. Les perspectives brillantes de nos mines ne peuvent qu'intensifier davantage l'aménagement de nos chutes d'eau pour développer des industries électro-chimiques et métallurgiques, des industries qui requièrent généralement de très grandes quantités d'énergie.

Un autre marché qui s'ouvrira assez prochainement à l'industrie de la houille blanche, c'est l'électrification de nos chemins de fer. Il est vrai que la transformation coûterait des sommes considérables, mais le jour où ce problème se réalisera, nous serons libérés de l'obligation d'importer d'énormes quantités de charbon.

L'aménagement actuel de nos chutes d'eau, sans compter celles en voie d'utilisation au lac St-Jean, atteint le chiffre de 1,300,000 chevaux-vapeur. Si 95% de toute notre industrie en tire sa force motrice, il est facile d'entrevoir l'essor industriel que doit prendre la région du lac St-Jean lorsque ces deux usines, celle de l'île Maligne avec 540,000 chevaux-vapeur et celle de la chute à Caron avec 800,000 chevaux-vapeur, opèreront à leur pleine capacité. Seul le rendement de ces deux usines doublera la puissance actuelle des forces hydrauliques aménagées jusqu'ici dans notre province. Une très grande partie de cette énergie servira à la fabrication de l'aluminium, de la pulpe et du papier. Des usines gigantesques sont déjà en construction, mais il est certain que pour utiliser la quantité considérable d'énergie disponible, les promoteurs seront obligés d'établir un bon nombre d'autres industries.

On serait peut-être porté à croire que l'aménagement hydraulique qui se fait au lac St-Jean, paralysera, pendant un certain temps, tout autre développement. Si l'on en juge par les activités des promoteurs d'industries et des financiers, cet essor d'aménagement des forces hydrauliques semble au contraire vouloir s'accroître dans toutes les autres parties de la province.

L'industrie hydro-électrique est déjà l'une des plus importantes de notre pays. Le capital qui y est engagé, bien qu'inférieur à celui placé dans les chemins de fer, dépasse cependant de beaucoup celui de toutes les autres industries principales du Canada.

Voilà, et bien sommairement, tout le parti que l'on peut tirer de la houille blanche après avoir fait l'histoire de son aménagement et de son utilisation.

La houille blanche, ici même en notre pays, joue déjà dans notre développement commercial et industriel, un tout premier rôle. Ce n'est vraiment que le prélude d'un avenir encore plus brillant. Si donc le dix-neuvième siècle a été, comme Sir Wilfrid Laurier le disait, celui des États-Unis, et si le vingtième siècle doit être celui du Canada, c'est en raison des ressources naturelles de chacun de ces deux pays et parce que le 19ième siècle aura été appelé celui de la vapeur et parce que le 20ième sera celui de la houille blanche et de l'électricité.

Québec, 23 février 1926.

A.-B. NORMANDIN

### Les bizarreries du voisinage.

A un récent dîner au Château Frontenac, à l'occasion d'une célébration qui a eu quelque éclat, quelqu'un parmi la centaine de convives passait en revue les personnes présentes. Il aperçut sans surprise une personnalité de la bureaucratie québécoise et tout en même temps un notable intellectuel et littéraire, auteur d'un travail remarquable intitulé: "Les Zig-zags". La bonne ou la mauvaise fortune lui avait donné comme voisin immédiat un citoyen respectable, riche, ancien marchand de vins et liqueurs.

Constatacion faite, l'observateur fit remarquer à ses voisins cette bizarrerie inattendue...

— Quoi! continue-t-il, il n'y a rien de fâcheux là-dedans. Ne sont-ils pas tous deux des auteurs de zig-zags!

Fusée de rires.



## La grange de chez-nous

par Edouard HEINS

Elle date de trente ans passés. Elle a conservé la poésie subtile de son toit à angle aigu couvert de "bardeaux" de cèdre amincis par le rabot du temps, piqués d'une mousse noirâtre et rase, et qui laissent voir la trace des pluies. Quel bonheur donc qu'elle ait résisté victorieusement à l'invasion des toits de tuile métallique qui donnent aux granges modernes de faux airs d'entrepôts.

Elle est vieille ! Les années ont fait s'affaisser le milieu des longues gouttières de bois en V qui, dès l'automne, commencent le chant monotone et interminable de l'eau dégoulinant sur un tas de pierres fines où elle s'écrase dans un jaillissement blanchâtre de gouttelettes. Elle est vieille ! Les larges planches de ses murs d'abord serrés l'une contre l'autre par la main du charpentier, laissent maintenant bâiller de larges fentes par où les soleils d'été viennent strier de ligne d'or la grisaille des "tasseries". Au retour du printemps, des herbes malingres et d'un vert douteux poussent furtivement entre les madriers de son "pont" établi en pente raide. Dès la rentrée des "foins", ces herbes disparaissent vite sous la pesée des lourdes charges et sous les fers des chevaux qui les tirent, ramassées en boule, les jambes en crochet et les nerfs saillant sur leur peau moirée de sueur.

La récolte de foin une fois entassée dans la grande "tasserie" de droite, le "pont" recommence de gémir le flet de sa plainte sous le poids des "voyages" de grain qu'on déverse dans la plus petite tasserie, celle de gauche, parce que sa disposition facilite le travail lorsqu'arrive le temps de "battre" au moulin. On bat au moulin ! Ah ! ce bout de phrase légendaire et qui, prononcé des années plus tard, reconstitue instantanément dans ma mémoire tant de scènes pittoresques ! Je revois en détail ces journées mémorables qui gravent dans mon âme d'enfant des impressions si fortes.

C'était, d'abord, l'arrivée des "batteurs", par un beau matin du commencement d'octobre, alors que les dernières charges de grain ont quitté les prairies où les jeunes chaumes n'ont pas encore eu le temps de brunir sous le soleil d'automne pâle et doux. Avec les premiers rayons de soleil, ils apparaissaient au tournant de la route, juchés haut sur leur batteuse rouge, dont la couleur vive détonnait toujours si étrangement dans le paysage encore vert. Aussitôt les machines arrivées, comme nous nous affairions, les enfants, autour d'elles, hypnotisés par la vue de tant de rouages et tâchant vainement de nous expliquer la course du grain dans le dédale du "moulin à battre", comme nous l'appelions alors : à cet âge, on est si facilement blasé sur le respect dû à la langue !

En quelques minutes, à l'aide de gros clous, on avait vite assujéti les machines au plancher de la "batterie". Et l'ouvrage commençait avec un tapage à rendre une locomotive jalouse. Comme nous avions, les enfants, "fait faire" notre classe, il fallait nous employer et notre tâche consistait invariablement à reculer la paille derrière le "moulin à battre". Et cela dans la poussière, et quelle poussière ! Un nuage épais à couper au couteau, qui nous masquait la vue du voisin et que nous devions respirer. Pour s'en préserver la gorge, les hommes roulaient d'énormes chiques, tandis que nous, les jeunes, mâchions de la gomme d'épinette. Choses et gens, tout s'assombrissait dans la grange. Les fourches ne jetaient plus le moindre éclair, les cheveux nous devenaient gris et, par les portes grandes ouvertes, le soleil semblait nous boudier et nous envoyer à regret ses clairs rayons. Une voix rauque et qui nous paraissait lointaine perceait parfois le brouillard : "Voyons, remuez-vous sur la "tasserie", on dirait qu'il n'y a plus personne", ou bien encore : "Vite, Baptiste, v'là une poche qui renverse, regarde à ton affaire !" C'était le père "chez nous" qui grondait et la besogne se poursuivait fiévreusement, la paille s'entassait devant nous avec une rapidité navrante et nous devions jouer de la fourche avec ardeur pour nous en débarrasser. A

peine avions-nous le temps, les jeunes, d'accorder un coup d'œil admiratif au vol souple d'une courroie, ou encore de prêter aux halètements du moteur dix secondes d'attention amusée.

Mais comme tout orage a son accalmie, il nous arrivait parfois de trouver cinq minutes de temps libre. Cinq minutes en pareille circonstance, c'était une aubaine, un trésor, quoi ! Pour moi, je me faufilais jusqu'au moteur, "l'engin", et de le contempler ainsi en mouvement, je goûtais le "nec plus ultra" des bonheurs. Y en avait-il un tas de choses compliquées dans ce bloc de fer-là ! Je m'extasiais devant le jeu minuscule et alternatif des soupapes et le cœur me battait d'aise à voir le piston faire gicler la graisse, les jantes des lourds volants s'irradier de reflets bleutés. Encore une minute d'émerveillement et, vite, je m'arrachais à cette vision pour retourner me démenier à mon poste.

Et le beau grain coulait en abondance sa richesse d'or roux dans les larges sacs où bruissait la gloire de ses promesses. Oui, bien haut au-dessus du tapage des machines, la voix du grain s'élevait, consolante et auguste. Dans un langage mystérieux et compris seulement des vieux paysans, le bon blé les remerciait d'abord d'avoir préparé pour lui les sillons le long desquels il s'était tant de fois endormi dans la tiédeur du soir. Il leur disait les heures délicieuses qu'il avait vécues, alors que les vents d'est berçaient ses tiges et son éternelle jeunesse. A cause de sa persistante puissance de vie qui repose dans chacun de ses grains, le blé, l'adorable blé promettait solennellement à ses rudes travailleurs ce qu'ils n'avaient jusqu'ici que rêvé : la huche familiale toujours débordante de pain frais et blond. C'était la chanson du blé ; chant physiquement imperceptible, mais qui, dans l'âme du paysan, dominait de bien haut par son éloquence le fracas des machines...

\*  
\* \*

Située au-dessus des étables, suivant la méthode de construire dans nos campagnes, la grange de chez-nous atteint une jolie hauteur et dresse près de la grand'route paroissiale sa masse carrée blanchie à la chaux et où détonnent seuls les rebords rouge vif des lucarnes du faite. Ayant subi peu d'innovations, elle a, partant, très peu changé d'aspect depuis sa construction.

Elle n'a pu cependant résister complètement au courant des améliorations modernes. Un jour, il y a de cela cinq ou six ans, un vendeur de paratonnerres stoppa son petit automobile gris devant la maison. Avec le verbe haut et la profusion de grands gestes qui caractérisent l'éloquence de cette classe de gens, il réussit à vendre ses appareils au père en lui assurant avec une emphase de charlatan — et il y avait justement un soupçon d'orage à l'horizon — que s'il ne couvrirait pas immédiatement sa grange de paratonnerres, elle serait infailliblement détruite par la foudre au cours de la semaine qui suivrait.

Et la vieille grange respectée de l'éclair pendant vingt-cinq ans, dut alors se mettre en défense et se barder de fer ; elle se ceignit de gros fils de cuivre, et, comme casque d'arme, eut sur son pignon de longues pointes d'acier en arrêt sur le ciel et brillant au soleil comme la lance de Don Quichotte. Elle eut des girouettes qui n'ont jamais marqué le vent et qui, faute d'être huilées — allez donc huiler à pareille hauteur ! — égrènent, depuis, leur plainte monotone et criarde en attendant le moment où elles deviendront la cible de quelque effronté tireur.

Mais si c'est une licence qui se puisse permettre de parler en dernier lieu des événements les plus reculés, je me ferai fort de dire que la plus ancienne amélioration qu'ait subie la grange de chez-nous est bien l'installation, au temps de la fenaison, de la déchargeuse auto.

matique, la " fourche à foin ", comme on l'appelle communément à la campagne. La chose arriva, il y a de cela je ne sais combien d'années et sauva dès lors du temps et des fatigues. Mais l'innovation fut une première atteinte portée à la poésie de la grange, qui perdit de son air tranquille et fit vaguement, dès lors, l'effet d'une manufacture, surtout aux premiers jours de l'installation. Une longue pièce de bois carrée fut accrochée au faite de la grange pour la course du chariot de la fourche automatique et les chevrons furent impitoyablement traversés d'énormes boulons pour suspendre les poulies. La grange s'emplit alors de bruits inaccoutumés, craqua toute à la montée de la première fourchée et rendit un immense gémissement que quelques chevrons plus faibles que les autres continuèrent de redire sous la traction des câbles tendus raides comme des barres et claquant dans le vide sombre comme des coups de fouet. Quel spectacle aussi ! L'énorme masse de foin se balançant au faite de la grange comme une vulgaire javelle aux bras d'un faneur et retombant ensuite dans la " tasserie " en déplaçant un remous d'air qui rafraîchissait, oh ! si agréablement, nos figures ruisselantes de sueur.

Mais combien de désespoirs de mères hirondelles cet appareil n'a-t-il pas été la cause ! A chaque printemps, ces délicieuses élégantes, avec la persistance aveugle des oiseaux, s'acharnaient à bâtir leurs nids sur la pièce de bois où courait le chariot qui devait les fracasser chaque été, au retour de la fenaison. Comme vous devez bien vous l'imaginer, cher lecteur, nous, les enfants, élevions un concert de lamentations à chaque fois que pareille exécution devait avoir lieu. Papa, fort probablement attendri, pour ne rien laisser cependant soupçonner de son émotion, répliquait à chacune des protestations indignées de notre jeune sensibilité : " Il faut qu'elles lâchent la ligne, les petites têtues ". Et les petits nids si artistiquement sculptés au dehors et si douillettement capitonnés de duvet doux au dedans, presque toujours remplis d'oiselets — un tas de petites boules roses d'où partait un filet de gazouillis très clair — étaient frappés par le chariot impitoyable. Un jet de poussière et de duvet éparpillé s'élevait au devant de l'engin de mort, le gazouillis s'éteignait et les petits nids éventrés tombaient à nos pieds avec leurs minuscules cadavres roses abîmés, et, pour plusieurs courses, les roues du chariot restaient tachetées de sang.

Ce triste souvenir de la fin de ces oiseaux fait surgir dans ma mémoire une autre scène autrement tragique et affreuse et dont la seule pensée, à des années de distance pourtant, m'étreint douloureusement le cœur. J'étais bien jeune alors, cher lecteur, mais je revois en ce moment l'horrible spectacle comme s'il était arrivé hier. Je revois cette chaude après-midi de juillet éclatante de soleil et de gaieté, la haute charrettée de foin entrée dans la grange, tous les travailleurs vivement à l'œuvre et la Mort se glisser sournoisement parmi eux et frapper. Le malheureux se nommait Joseph C... C'était un beau grand vieillard, un des plus honorables citoyens du village, un ami de la famille venu pour nous aider durant ces pressants travaux de la fenaison. Il avait perdu pied sur une poutre élevée d'une " tasserie " et était allé s'ouvrir la poitrine sur le timon ferré de la grand'charrette, entre les deux chevaux. Je revois le blessé, un filet de sang coulant de sa bouche sur sa barbe blanche, les yeux déjà chargés d'ombres, lutter entre deux râles contre la mort, dans l'attente du médecin et du prêtre, surtout du prêtre. Je revois l'agonisant ananer durant quelques minutes, " ramasser " soudainement et expirer dans un hoquet étouffé, sans avoir pu recevoir les secours de l'art et de la religion.

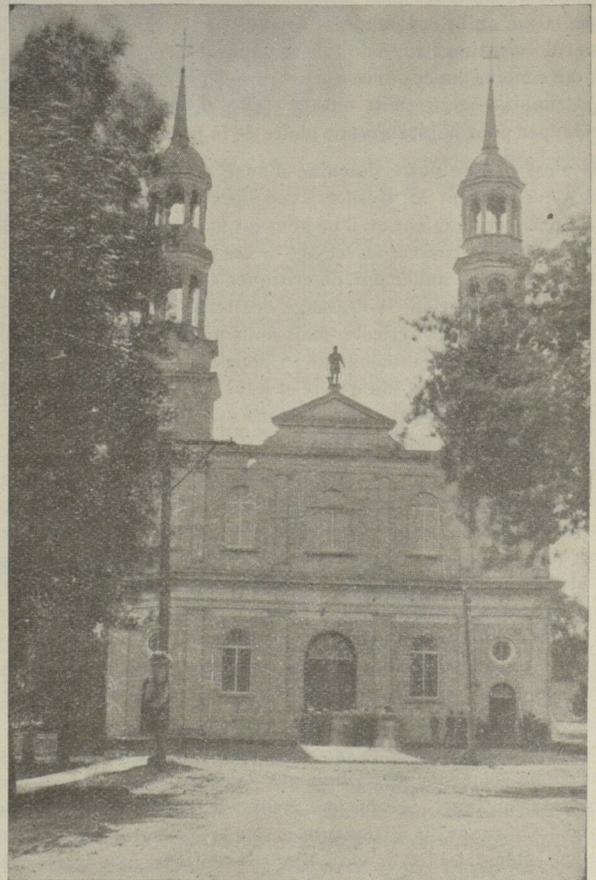
Le souvenir de cet accident pesa longuement et avec une hantise étrangement lourde sur la vie de notre famille. Quant à nous, les enfants, inutile de dire que nos imaginations impressionnables s'étaient vite peuplées de fantômes et de spectres, tous aussi effrayants qu'ils étaient chimériques. La grange, théâtre de l'accident, était naturellement le lieu par excellence où nous étions saisis de ces terreurs irraisonnées, où la crainte de voir se dresser devant nous quelque apparition macabre créait par son seul fait l'apparition elle-même.

C'était, par exemple, avec un cortège d'appréhensions terrifiantes, que je devais, en faisant le " train ", le soir, grimper sur les " tasseriers " pour y descendre le foin destiné aux chevaux et aux vaches laitières et la paille pour les jeunes animaux, les " taurailles ". Mon

fanal posé sur une poutre n'éclairait que le milieu de la grange, laissant les coins perdus dans les ténèbres. Environné de cette obscurité que je voyais toute proche, j'attrapais fiévreusement une fourche et la plantais avec un élan farouche dans le foin sec qui craquait sous mes pieds avec des crépitements qui me semblaient lugubres. Et, projetées nettement sur le mur, mon ombre et celle de ma fourche s'y démenaient aussi, me faisant passer des frissons discrets dans le dos et évoquant dans mon esprit l'image de Lucifer et de son trident que j'avais vue souvent dans un vieux catéchisme illustré appartenant à ma sœur aînée. Ou bien, il me semblait voir se préciser dans les coins noyés d'ombre le squelette classé avec son rire figé sur sa boîte crânienne et son drap très blanc flottant de sa cage thoracique jusqu'aux parallèles de ses tibias. Paralysé par des visions aussi peu rubicondes, il ne fallait rien moins pour m'arracher de ma pétrification que le claquement sec d'un clou éclatant sous le froid ou le bruit du gros chat de l'étable se coulant au ras du foin, aplati comme un tigre, et guettant un rat possible de ses prunelles luisantes comme du phosphore.

Mais ces souvenirs d'un ordre si étrange et pas très gais sont l'exception ; ce que je me rappelle surtout de la grange de chez nous reconstitue des scènes d'un entrain joyeux et intense, comme celles, par exemple, du battage et que je viens de décrire. Avant de nous séparer, cher lecteur, laissez-moi m'excuser pour avoir volé quelques minutes de votre temps et vous avoir causé la fatigue d'une lecture, car de l'auteur et du lecteur de cet article, vous êtes, croyez-moi, le plus mal partagé : vous n'avez lu qu'une description de plus, tandis que moi, en vous fixant ces évocations naïves de ces chères scènes de l'enfance trop tôt envolée, j'ai senti s'épanouir et embaumer dans mon âme attendrie la fleur du souvenir... " Edouard HEINS ".

## NOS EGLISES



L'église de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, près de Montréal. N'a-t-elle pas l'aspect mystérieux d'un temple historique ?

## CRITIQUE LITTÉRAIRE

par Aimé PLAMONDON, N. P.

*Pour la Terre et le Foyer*, par Alphonse Désilets ;  
préface de M. Edouard Montpetit

C'est un grand bonheur d'être né à la campagne, d'avoir compris tout jeune les beautés de l'existence du cultivateur et apprécier la noblesse des travaux des champs en goûtant le contentement absolu que procure leur accomplissement régulier et harmonieux. Depuis le chantre immortel des "Géorgiques", nombre d'esprits sérieux, de philosophes expérimentés, ont essayé à travers les âges de faire comprendre au peuple les charmes de l'existence rurale et de lui enseigner que rien n'égale en ce monde la douceur paisible et la joie saine qui sont le partage du laboureur. Seulement, la plupart de ces écrivains ont adressé leurs éloges de la terre à de braves citadins incapables souvent d'en comprendre tout le sens et qui, en tout cas, se trouvaient presque toujours dans l'impossibilité d'aller prendre leur part de ces délices qu'on leur faisait entrevoir.

Monsieur Désilets s'est dit, lui, que la grande affaire est d'essayer d'atteindre ceux-là même dont on décrit les labeurs et les récompenses et, en conséquence, c'est surtout pour les jeunes garçons et les jeunes filles de nos campagnes qu'il a écrit sa dernière œuvre, préfacée par notre éminent économiste M. Edouard Montpetit.

En effet, *Pour la Terre et le Foyer* est un recueil d'articles qui ont pour but unique de faire comprendre aux jeunes gens des deux sexes qui constituent notre génération agricole montante, qu'ils doivent de toutes leurs forces s'attacher au sol fécondé et labouré par leurs aïeux et par leurs pères au prix d'innombrables sacrifices, qu'ils doivent aimer la vie qu'ils sont appelés à vivre sur ce sol même et qu'enfin ils ont l'obligation stricte de fuir soigneusement tout ce qui pourrait leur faire moins aimer ou, ce qui est pire, leur faire prendre en dégoût le patrimoine sacré qu'ils ont la tâche glorieuse d'agrandir et de développer pour la plus grande gloire de la patrie canadienne.

Il n'est pas de notre domaine d'analyser au long les différentes thèses que soutient M. Désilets avec une conviction qui nous semble bien sincère et un talent qu'il ne nous est malheureusement pas donné tous les jours de trouver au service de ces louables causes. Aussi nous n'entreprendrons nullement de critiquer ses avancés sur l'économie rurale, la colonisation, le drainage des terres, la profession agronomique et l'apostolat agricole, mais nous nous bornerons simplement à le féliciter chaleureusement de sa belle ardeur à rendre hommage à la tenue littéraire de son œuvre et à lui faire amicalement quelques remarques auxquelles il répondra sans nul doute de façon fort adéquate dans un prochain ouvrage.

Nous croyons qu'un des grands facteurs de la désertion de nos campagnes se trouve dans la question de l'éducation tant des garçons que des filles de paysans. En effet, il nous semble qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas résolu de manière à peu près parfaite la question des études qu'il est opportun et profitable de faire poursuivre aux jeunes gens de nos campagnes, il y aura toujours là pour ces derniers une lacune bien regrettable, bien dangereuse, par où pourront s'enfuir à jamais les espoirs de leurs parents et leurs propres illusions d'enfance en ce qui concerne l'amour de la terre et le dévouement aux soins qu'elle réclame.

Prenons en particulier le cas de la jeune fille et demandons-nous si, après un séjour de six ou huit ans dans un pensionnat où elle est en contact continu avec des jeunes filles de la ville, où on lui apprend à fond la musique, la littérature et les arts d'agrément, où on lui enseigne même les rudiments des conventions mondaines, il est possible pour une jeune villageoise de reprendre avec ivresse, à son retour à la maison, les travaux de la ferme dont l'ensemble lui apparaît maintenant plutôt rude et grossier ? Demandons-nous aussi si nous pouvons blâmer cette même jeune fille de se sentir désormais peu de goût pour la compagnie assez fruste et cavalière des garçons

grandis aux champs, dont l'instruction sommaire et les manières peu soignées lui sont d'un attrait rien moins que plaisant ?

Quant à ceux des jeunes gens qui ont fait leurs études au collège, il n'en est plus question car ils sont tous rendus à la ville où ils travaillent, avec des résultats divers, à se transformer en "messieurs".

Encore une fois, en parcourant l'œuvre de M. Désilets, en en méditant les principaux passages, c'est l'impression la plus forte qui nous est restée et qui nous conduit à faire ces quelques réflexions toutes personnelles et auxquelles nous n'attachons pas plus d'importance qu'il n'en faut.

On nous dira qu'il y a des œuvres qui aujourd'hui dans nos campagnes ont pour mission de créer à nos jeunes filles une mentalité spéciale qui leur soit bien particulière et qui leur permette de s'attacher par des liens extrêmement intéressants à l'existence qu'elles doivent mener. Au premier rang de ces œuvres post-scolaires, il faut signaler les Cercles de fermières dont la fondation, le maintien et le rapide développement sont dûs au zèle et au patriotisme de M. Désilets. C'est parfait et nous applaudissons de tout cœur, mais encore une fois, nous nous demandons si, dans notre système d'éducation lui-même, il n'y aurait pas lieu de changer quelque chose afin d'y créer un programme d'études spécialement adapté aux besoins des enfants de nos braves cultivateurs.

Un jour sans doute ceux qui ont assumé la tâche magnifique mais souvent ingrate d'enseigner notre jeunesse trouveront le remède sauveur et l'appliqueront avec grand succès sur les quelques petites plaies qui menacent de ronger lentement mais sûrement l'enthousiasme et l'ardeur des fils et des filles de nos laboureurs.

Ce jour-là, sans doute, M. Désilets sera au comble du bonheur, il verra ce qu'il a tant rêvé : nos campagnes canadiennes peuplées d'une race vaillante, instruite et contente de son sort, pour qui l'agriculture sera devenue un art véritable en même temps qu'elle continuera d'être un facteur très important de notre richesse nationale et une assurance de paix et de prospérité pour notre cher pays.

Aimé PLAMONDON,

*de la Société des Arts, Sciences et Lettres.*

### Le truc de la montre.

Dans plusieurs journaux de Philadelphie, paraissait l'annonce suivante : "Trouvé hier après-midi à Chestnut Street, près de la poste, une montre en or. La réclamer contre frais d'insertion au bureau de M. J.-C. Smith, 286, North Tenth Street."

M. Smith est assis, le lendemain, dans son bureau meublé avec simplicité, et, à neuf heures du matin reçoit la visite d'un homme aux habits râpés et à l'œil furtif.

— C'est pour cette montre, monsieur, dit-il.

M. Smith ne fit paraître l'ombre d'aucun soupçon, tira de son pupitre une grosse montre en "simili-or" et demanda :

— Est-ce bien celle-ci ?... Les frais d'insertion s'élèvent à dix dollars, dit M. Smith.

Le visage de son interlocuteur s'assombrit.

— Dix dollars, dit-il avec méfiance.

— Oui, monsieur, l'annonce a paru dans plusieurs journaux.

Le visiteur hésita quelque peu, puis, finalement, paya et prit la montre.

Quand il fut parti, M. Smith se préparant à recevoir le prochain visiteur, tira d'une immense caisse, au-dessous de la table, une montre pareille à celle qu'il venait de donner, et la plaça sur son pupitre...



## Terre de France et de Belgique

Conférence publique donnée par M. Jean-Chs Magnan, B. S. A. ingénieur agronome, le 12 mars 1923, à Québec, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT (M. DÉSILETS)

M. le Ministre, (1)

Mesdames, messieurs.

Pour répondre dignement à votre attente, nous continuons ce programme de soirées artistiques, littéraires et scientifiques, où les sujets et les œuvres présentés n'ont d'égal que la distinction des conférenciers et des artistes à qui vont vos applaudissements.

M. Jean-Charles Magnan, ingénieur agronome du comté de Portneuf, et l'un des plus ardents défenseurs de la cause du terroir, nous entretiendra aujourd'hui de la France et de la Belgique. Délégué, l'an dernier, par le Ministère provincial de l'Agriculture, au congrès d'enseignement rural de Rouen, M. Magnan a su faire honneur à sa province, devant la France agricole, et rendre son voyage utile, ensuite, à ses confrères du Canada.

Les vieux pays d'Europe ont, devant eux, plusieurs siècles d'expérience. Les applications scientifiques, dans tous les domaines, y revêtent un caractère d'universelle et souveraine autorité. Si nous ne pouvons pas toujours adopter, chez nous-mêmes, les méthodes employées dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, en France comme en Belgique, au Danemark ou en Angleterre, nous y trouvons, du moins, la source inépuisable de toutes les idées, le trésor des principes éprouvés, et celui des vérités scientifiques découlant d'une longue patience, d'une observation attentive et d'un sens utilitaire qu'on aurait tort de méconnaître.

Car, en ces vieux pays où rien ne se perd, on éprouve une joie, moins connue en Amérique : c'est celle de la gaieté et de la lumière dans le travail, la franchise et la droiture dans les affaires, le contentement du cœur et de l'esprit dans les sciences, les beaux-arts et la littérature.

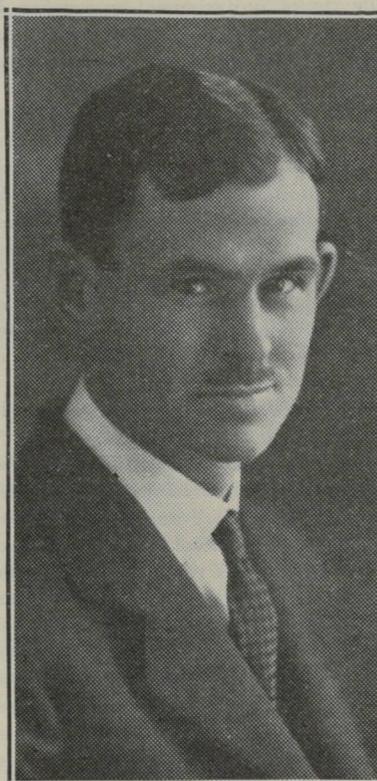
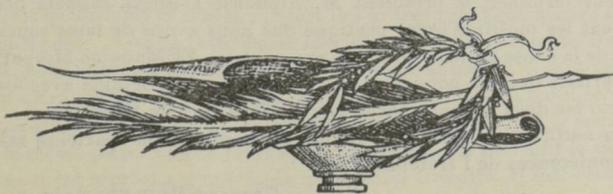
Peut-être n'est-il pas bon d'étendre le compliment jusqu'à la politique et la diplomatie internationale. La gloire d'avoir compté un de nos compatriotes, à la présidence de la Ligue des Nations, ne justifierait pas le geste inélégant de forcer les secrets de Genève et de Locarno.

M. Magnan nous ramènera aux pays de nos cousins, la France, et de nos amis les plus ressemblants, la Belgique.

Et pour exprimer notre admiration, enthousiaste et généreuse, une artiste québécoise dont nous sommes fiers, Madame Morency, avec le concours de M. Rousseau, nous feront entendre "La Brabçonne", hymne national des Belges, puis l'immortelle et toujours vibrante "Marseillaise".

Puis M. Magnan monte à la tribune. Nous sommes forcés de résumer l'intéressant récit du distingué conférencier.

(1) L'hon. Jos.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture de Québec.



M. Jean-Charles MAGNAN

où les écoles moyennes d'agriculture ont pris la majeure partie de son temps."

Puis le conférencier donne une intéressante description du Congrès agricole de Rouen, esquisse des physionomies typiques, relate des faits saillants et termine par les résolutions du congrès, se rapportant à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles de la campagne, à la préparation du personnel enseignant à cette tâche, à la propagation du programme ruralisé des écoles rurales, etc.

C'est avec intérêt que les auditeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres, entendirent parler M. Magnan, de la Normandie, de la Société des Agriculteurs de France et de l'Académie d'Agriculture, où le conférencier eut l'honneur de rencontrer des personnalités éminentes de l'agriculture française telles que M. Jules Méline, Le Marquis de Vogüé, M. Henry Girard, et autres.

Ensuite M. Magnan raconte une visite qu'il fit à l'école communale de la Ferté-Alais où l'agriculture est en grand honneur : "On s'occupe des agriculteurs en France, mais on n'oublie pas la jeunesse scolaire des campagnes. Dans toutes les écoles primaires, des notions théoriques et pratiques d'agriculture sont données aux élèves. On n'ignore pas que dans un milieu rural, où la majorité des enfants vivra probablement à la campagne, l'expérience et le bon sens reconnaissent que l'école remplira sa mission, si elle approprie son enseignement à ce milieu ; en inspirant aux fils de cultivateurs et à tous les élèves, l'amour et le respect de la profession agricole, en leur enseignant les notions indispensables de cette profession, en leur inculquant la ferme conviction que ce travail n'est pas vraiment agréable et rémunérateur qu'en étant fait intelligemment, c'est-à-dire, basé sur des notions théoriques exactes".

"Partons immédiatement pour la Ferté-Alais, où il vous sera donné de voir comment on préconise l'agriculture dans l'enseignement primaire.

Monsieur MAGNAN

M. le président,  
M. le ministre,  
Mesdames, Messieurs,

"L'invitation amicale de votre président et l'intérêt constant apporté par votre société, aux choses de la terre ont voulu qu'un homme des champs vienne ce soir vous faire part de ses notes et impressions de voyage, se rattachant à un court séjour de deux mois en terre de France et de Belgique.

"Il vous dira brièvement ce qui s'est passé au congrès agricole de Rouen, puis, après une courte visite en Normandie, où il a cru se retrouver chez lui, il se dirigera sur Paris pour visiter en passant l'Académie d'Agriculture et la Société des Agriculteurs de France ; ensuite, une visite à l'école primaire rurale de La Ferté-Alais et il s'orientera vers la riante Belgique

“ A grande vitesse, le train roule vers Pithiviers. Par la fenêtre, les villes et les communes, les unes après les autres, défilent devant nos yeux. La campagne française s’offre à nos regards avec toute la splendeur de son renouveau : nous sommes en plein mois de mai ; la terre s’éveille à la vie... ”

“ Ici, c’est un verger en fleurs aux arômes connus, plus loin, les pentes vertes d’une prairie qui dévale vers la rivière argentée, là, un somptueux potager encadré de vignes, qui grimpent en espalier, le long d’un mur ; puis des clochers d’ardoise qui montent parmi les tilleuls en fleurs... et, parmi ces décors, des petits oiseaux jettent dans l’air leurs cris joyeux... ”

“ A travers la campagne verdoyante, le train file toujours pour s’arrêter à La Ferté-Alais, petit village de France, à trente milles de Paris. La Ferté-Alais, par Avon, nous dit gentiment un gros voisin, à figure rubiconde. A cet endroit, la visite d’une vraie école rurale aiguillait depuis longtemps notre curiosité. Nous descendîmes. Un siège nous attendait dans la rustique voiture d’un cocher campagnard. Ce dernier avait le feu sacré, car, en grande vitesse, il eût tôt fait de nous conduire à la petite école communale de La Ferté-Alais. ”

“ Une jolie petite école que celle-là : mignonne et propre, encadrée d’arbres taillés avec soin, ceinturée d’un jardin scolaire tout fleuri et en pleine croissance potagère. ”

“ J’entrai. Là, ou aurait dit que Marcel-Robert Fongeallaz, le maître d’école, m’attendait avec ses quarante mioches... ”

“ Brièvement, on fit connaissance — entre instituteurs, on se comprend si vite, et le Canadien devint intéressant... on s’intéresse de plus en plus au Canada, en France. En revanche, je m’intéressais davantage, dans cette école où tout se rattachait à l’agriculture. Au mur, des tableaux champêtres, des images rustiques ; au tableau noir, en écriture moulée, se dessinaient des formules de succès en agriculture ; sur le pupitre du maître, des échantillons de terre et d’engrais s’offraient au regard des élèves. Faisant le tour de la classe, une petite armoire attira notre attention. — “ C’est notre musée scolaire agricole, dit M. Fongeallaz ; là, vous y voyez un herbier, une collection de bonnes et mauvaises herbes, une collection de graines de semence, des échantillons de terre et d’engrais, des gravures champêtres, quelques acides, de la chaux, quelques miniatures agricoles, etc.” Cet outillage rudimentaire, il est vrai, mais à la portée des cerveaux d’enfants, aide beaucoup à rendre l’enseignement attrayant et concret. Des dictées et leçons de choses agricoles, de même que des problèmes se rattachant à la vie rurale, complètent toute cette éducation élémentaire, sans que le programme ordinaire en souffre. ”

“ Je fis des instances et le maître, répondant à ma demande, donna une courte leçon de choses agricoles à ses élèves. Sa leçon porta sur les engrais ; aidé du matériel du musée scolaire, il fit trouver aux enfants les réponses aux questions posées. Son enseignement imagé, pittoresque, empreint d’amour du sol et de convictions profondes, me donna beaucoup de joie et surtout des connaissances nouvelles. ”

“ C’est l’apprentissage de la vie agricole que nos élèves font ici, au jardin, conclut le maître, et, nous ne pouvons le leur refuser, ajoutai-je, quand les menuisiers, les ferblantiers et même les ciriers de bottes de Paris... croient utile d’apprendre, au début de leur carrière, les éléments nécessaires au succès de leur futur métier. ”

“ A pied, je repris la route poudreuse, bordée de marronniers en fleurs. Je me retournai encore une fois vers la petite école perdue dans la verdure. Le soleil achevait de projeter sa blonde lumière dans les massifs, quelques merles donnaient leur dernier chant, des vergers avoisinants s’exhalait une odeur d’arbres en fleurs, des abeilles et des guêpes faisaient leur dernière tournée sur les trèfles fleuris ; puis, à la longue, le soir vint clore toutes les manifestations charmantes de cette région enchantée... ”

En passant en France et à travers la Belgique, M. Magnan rappelle des souvenirs, décrit le pittoresque des campagnes et des cités, puis, dans une synthèse, il touche à grands traits la question de l’enseignement professionnel en Belgique, particulièrement des écoles moyennes d’agriculture, établies en grand nombre dans ce pays. Ces écoles pratiques et professionnelles, sont à l’usage des fils de paysans

qui y ont accès, immédiatement après le cours primaire. Ce sont des écoles d’habitants, pour les habitants. Là, l’enseignement est à la portée des élèves ; l’école est dans leur région, tout près de leur village, et, le programme théorique et pratique s’adapte admirablement au climat, aux marchés, au sol, aux cultures et productions locales, à l’ambiance morale, aux usages et à la mentalité de la contrée, etc. Le régionalisme, nous disait-on en Belgique, a constitué un des plus puissants facteurs de succès de ce genre d’écoles. Quand le cours de deux années est terminé, le jeune cultivateur retourne chez soi pour cultiver. Pas de diplômes encombrants, pas de débouché vers le fonctionnarisme pour ces fils du sol. La seule débouché c’est la terre, ou encore l’emploi dans une exploitation agricole. Là, on met en valeur ses connaissances, là, on devient cultivateur modèle, modèle pour les autres, et chef naturel campagnard, dont l’agriculture a tant besoin pour sa restauration sociale, professionnelle et économique. ”

Tout, dans ces écoles moyennes, représente ce que l’on voit chez un cultivateur de condition ordinaire : le type de sa terre, de ses constructions rurales, de ses cultures, de sa condition sociale et matérielle. Ce qui s’apprend, à ces écoles moyennes, représente, de façon générale, l’éducation et l’instruction essentielles à la vie rurale, les connaissances spéciales et la préparation professionnelle, en un mot, ce dont il convient de doter les futurs fermiers, pour les mettre à la hauteur des exigences modernes de leurs industries et de leur position sociale actuelle. ”

Il ne faut pas oublier que les instituts agricoles supérieurs d’agriculture sont destinés à former, (au vrai sens du mot et voilà ce dont il faut bien se pénétrer) à former des ingénieurs agricoles, des professeurs d’agriculture, des spécialistes, des fonctionnaires nécessaires aux services agricoles de l’état. Mais, ce qui convient, (et dans la forme la plus pratique et la plus réalisable) aux fils de cultivateurs, les plus aptes et les plus favorisés, bien entendu ce sont ces écoles professionnelles ou de degré intermédiaire, où ils apprendront, de la façon la plus technique et la plus pédagogique, à devenir des cultivateurs modèles, servant d’exemples, dans leur région, à leurs concitoyens. ”

“ Je me rappelle toujours avec émotion la souriante figure du Cardinal Mercier, qui devant moi, à Malines, répondait à la question suivante : “ A quoi attribuez-vous, Eminence, la grande prospérité agricole de la Belgique ? ” Et le Cardinal de répondre — “ à l’enseignement des instituts agronomiques, à notre coopération véridique et systématique, et surtout, à l’enseignement donné dans nos nombreuses écoles de paysans ”. ”

“ La leçon et l’exemple qui nous ont été donnés sur le sol sacré de France et de Belgique nous ont réconforté et nous aideront à continuer notre humble tâche. Encore une fois, permettez-moi, avant de laisser cette tribune, de vous demander d’aimer nos gens du sol, de vous intéresser à leurs problèmes, et de les aider à l’occasion. Ce sont eux qui ont conservé les plus nobles traditions de la France d’où nous venons, ce sont eux qui assurent le pain quotidien à la nation, ce sont eux, en partie, qui maintiennent chez la race sa santé physique et morale, et nous leur devons aussi, depuis les tristes jours de 1760, d’avoir édifié notre nationalité. ”

“ Que tous les éléments de la nation s’inclinent avec respect et reconnaissance à la vue du cultivateur canadien, qu’ils lui prodiguent le meilleur de leurs sympathies par des actes généreux ; qu’ils proclament sa valeur, sa nécessité, sa haute dignité, et en cela, ils ne feront que rendre un peu ce qu’ils doivent à ces bons citoyens que l’on se plaît à appeler si magnifiquement la noblesse terrienne de la Province de Québec ! ”

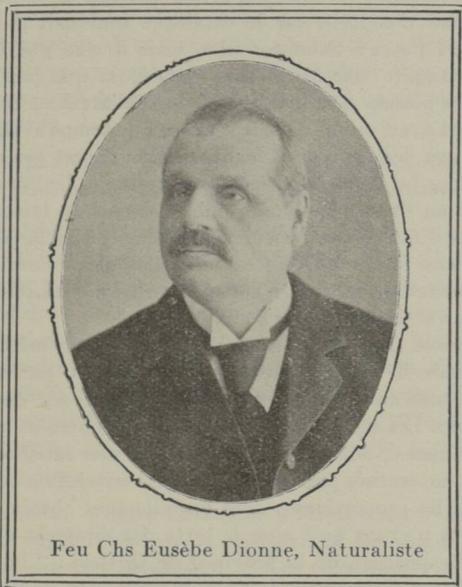
Pour terminer, le président M. Alphonse Désilets, rappela brièvement les motifs d’ordre pratique que nous avons de nous soucier tous de la chose agricole et de son avancement. Et Madame Morency, une artiste qui fait honneur à son art et à sa ville, détailla avec âme et brio les deux hymnes nationaux de France et de Belgique. ”

Un auditoire nombreux et distingué remplissait la spacieuse salle des conférences de l’Hôtel-de-Ville. ”

Gaspard ROULETABILLE.

# Feu Charles-Eusèbe Dionne

NATURALISTE



Feu Chs Eusèbe Dionne, Naturaliste

Dans la personne de Charles-Eusèbe Dionne, que la mort nous a enlevé, le 25 janvier 1925, le monde des sciences naturelles a vu disparaître une figure distinguée. Humble, presque ignoré, comme le sont les véritables savants, il sut faire son chemin et devenir, par son travail, son énergie et sa persévérance, un ornithologiste renommé.

Ce fut une lourde perte pour les sociétés savantes, les sportsmen et surtout pour l'Université Laval où il sera difficile à remplacer. Un conservateur de musée est généralement entouré d'un personnel d'experts : taxidermiste, sculpteur, mouleur, chimiste, etc. Monsieur Dionne cumulait toutes ces fonctions avec une véritable maîtrise.

Charles-Eusèbe Dionne naquit le 11 juillet 1845, à Saint-Denis, comté de Kamouraska, de Pascal-Eusèbe Dionne et de Emilie Lavoie. Son père, cultivateur, pas très fortuné, fut forcé par les circonstances de vendre sa ferme à son frère Stanislas Dionne. Il fréquenta assez régulièrement l'école paroissiale de Saint-Denis jusqu'à l'âge de 11 ans, époque de sa première communion. Tout jeune, il aimait passionnément à parcourir les bois, les champs et les grèves ; son penchant pour les choses de l'histoire naturelle, les plantes, les insectes, les oiseaux, etc., commençait à se manifester au contact même de la nature. Il était surtout attiré par les bocages et cette savane située derrière la maison paternelle où il observait d'une façon particulière la fauvette trichas, oiseau qu'il a le plus remarqué dans ses débuts.

Au sortir de l'école, jusqu'à l'âge de 15 ans, il resta employé à la ferme paternelle, alors la propriété de son oncle. Un peu plus tard, il retourna à l'école où il fit un stage total de treize mois. Le professeur, Monsieur Guillaume Robichaud, donnait des cours privés à deux élèves ; le jeune Dionne fut admis par faveur et seulement pour assister aux cours, sans avoir le privilège de questionner. Le professeur, remarquant l'application et le vif désir qu'avait ce nouvel élève de s'instruire, le traita sur le même pied que les autres. Il vanta hautement ses progrès et dit un jour de lui : " Voyez le jeune Dionne, il fait en 13 mois ce que la plupart des autres prennent quatre ans à apprendre ". C'est à cette classe spéciale que Charles-Eusèbe Dionne vit, pour la première fois, un traité d'histoire naturelle. Ayant aperçu sur un rayon de la bibliothèque, ce livre qu'il convoitait, il dut recourir à un stratagème pour le prendre, en cachette, l'étudier, et le remettre à la même place. Peu de jours après son professeur lui en fit la remarque et lui reprocha d'une façon amicale sa timidité. Il lut, relut cet ouvrage et en copia tous les dessins. Vers l'âge de 11 ans, il avait

naturalisé une gerbille (souris des bois ou souris sauteuse). " Le chef-d'œuvre était bien celui d'un petit garçon ignorant l'existence de la taxidermie ", disait-il lui-même plus tard.

Son frère étant employé au Séminaire de Québec, il décida de l'y rejoindre, et, le 19 janvier 1865, il y entra comme serviteur, avec un salaire de \$4.00 par mois, inclus la pension et le couvert. Après le feu de 1865, il servit d'aide à la cuisine. En septembre 1866, il fit partie du personnel de l'Université en qualité d'appariteur à la faculté de droit, avec entrées libres à la bibliothèque. Les professeurs de droit de ce temps étaient M. François Langelier, plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Jacques Crémazie, M. Turcotte, l'honorable U. Tessier, le juge Caseault et M. Colston, Monsieur l'abbé H. Laverdière, historien occupait la charge de bibliothécaire.

C'est alors qu'il connut l'existence d'un musée à sa portée et commença ses études de botanique en se servant des livres de la bibliothèque. Son premier auteur fut Buffon, où il trouva les indications suffisantes pour tracer des dessins de plantes et collectionner le matériel nécessaire à son herbier. L'année suivante, il entreprit de faire une collection d'oiseaux, et quelques mois plus tard, le hasard lui suggéra l'idée de collectionner des insectes. Un jour qu'il avait capturé un papillon, un névroptère *Corydalis*, Monseigneur Hamel lui apprit qu'on conservait ces spécimens et saisit l'occasion de lui donner des notions élémentaires d'entomologie et quelques conseils pratiques. Ce fut le point de départ d'un travail qu'il continua tout le reste de sa vie.

Toutes ses études et ses recherches de collectionneur devaient se faire en dehors de ses occupations ordinaires de serviteur ; il y consacrait ses soirées, ses temps libres, et les faisait comme en cachette, pour ne pas être ridiculisé par ses compagnons. Monseigneur Hamel s'intéressait beaucoup à ses études ; il venait périodiquement causer avec lui, constater ses progrès et l'encourager. Avant de mourir, l'abbé Laverdière recommanda fortement aux autorités du Séminaire de bien aider le jeune Dionne, de lui faciliter les moyens de s'instruire en lui donnant toute la latitude nécessaire. Entrevoit-il déjà que son protégé ferait plus tard la gloire de son université, de sa race et de son pays ?

Vers 1867, Charles-Eusèbe Dionne suivait les cours du soir donnés par Monsieur Cloutier, à l'ancienne École Normale. Il eut d'abord de la difficulté à obtenir la permission d'y assister, parce que ces cours finissaient trop tard pour lui permettre d'entrer au Séminaire avant



Le retour de la fin d'avril ramène sur les bords du St-Laurent avec bien d'autres sans doute, ce pinson à couronne blanche qui passe l'hiver dans les Carolines américaines. Il est cependant bien du terroir puisque c'est chez-nous qu'il fait sa ponte, en mai-juin.

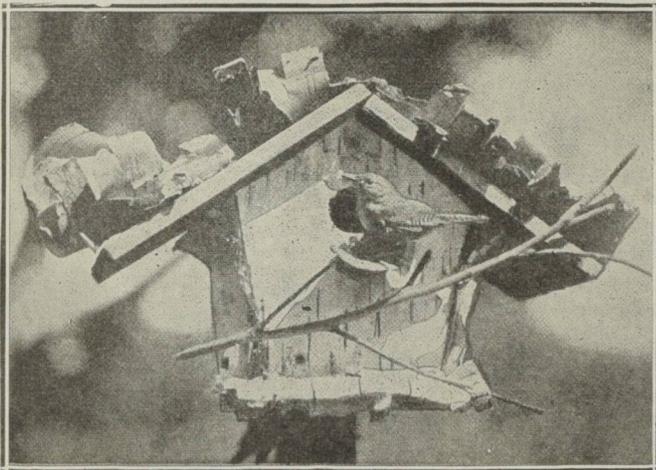
la fermeture des portes, à 8.45. Loin de se laisser décourager par les refus du procureur, il va présenter sa requête au supérieur, M. l'abbé (plus tard cardinal) Taschereau, qui, non seulement se rend à sa demande, mais donne des ordres pour qu'une porte lui soit ouverte à son retour, tous les soirs. L'année suivante, il put continuer à suivre les cours du soir donnés à l'académie des frères, sous la direction de M. l'abbé (plus tard Mgr) Gauvreau. Lorsque Dionne publia son ouvrage " Les Oiseaux de la province de Québec ", en 1906, il fut agréablement surpris de recevoir une lettre de félicitations de Mgr Gauvreau, qui reconnaissait en lui un de ses anciens élèves des cours du soir.

C'est le 6 mai 1876, qu'il unit sa destinée à sa vaillante épouse, Marie-Emélie Pelletier. En 1882, il fut nommé conservateur du musée de l'Université Laval. Antérieurement à cette date, M. William Cooper, taxidermiste, rue Saint-Louis, s'occupait, à l'occasion, du musée, jusque vers 1866, puis ce fut M. F.-X. Bélanger, qui en obtint la surveillance jusqu'en 1882 ; il n'y avait pas encore eu de conservateur attiré pour ce musée.

Le musée, à cette date, ne contenait qu'une bien faible proportion des richesses actuelles. Par exemple, il n'y avait que deux ou trois espèces de tanagridés (tangaras) ; il y en a aujourd'hui au moins soixante-et-dix spécimens de différentes espèces. La plus grande partie du matériel n'était pas classée ni nommée. Ce fut la première ambition de M. Dionne que d'y établir l'ordre et cette œuvre, il l'a si bien édifiée et complétée qu'elle demeurera le plus beau monument à sa mémoire ; monument plein de leçons pour l'édification des générations futures. Sa nomination à ce poste était bien la récompense qui était due à sa persévérance pour se perfectionner dans les sciences naturelles, et vraiment les autorités de ce temps ont eu la main heureuse.

C'est vers 1867, c'est-à-dire environ deux ans après son entrée à l'emploi du séminaire, qu'il commença à naturaliser pour lui-même des spécimens d'oiseaux et de mammifères. Pour faire sa collection, il utilisait toutes ses sorties à fréquenter les bois de la banlieue de Québec, de Sillery, de Charlesbourg, aux environs du Château Bigot, ainsi que les grèves de Saint-Denis, de la Rivière-Ouelle et de Château-Richer. Malheureusement le temps à sa disposition était très restreint, les congés étaient rares. Il fallait une ténacité comme la sienne et une vocation bien affermie pour persister, malgré tant de difficultés de fortune et de circonstances, à lutter continuellement afin de poursuivre ses chères études. " Malgré cela ", disait-il, peu de temps avant sa mort, " si c'était à recommencer, même si je voyais d'avance toutes les difficultés par où j'ai passé, je n'hésiterais pas à choisir la même voie ".

Le fait suivant fera voir à quelle érudition il était parvenu. Dans ses chasses fréquentes à Saint-Denis, vers 1889, peu de temps avant la publication de son " Catalogue des Oiseaux ", il avait découvert



Un type de maisonnette hautement perchée au milieu d'un bocage, grand ou petit, pour hospitaliser ces charmants et fidèles visiteurs, nos premiers touristes, qui recherchent des sanctuaires d'amitié.

un oiseau assez rare de notre faune, un pinson, *Ammodramus canaductus, sub virgatus*, ainsi nommé par le Dr Dwight de New-York. Il l'avait remarqué par son chant différent. Après plusieurs voyages il réussit à en capturer trois spécimens. Il en donna la description dans son nouvel ouvrage. Quelque temps après le Dr Dwight ayant lu la récente publication de Dionne, était de passage à Québec, et profita de l'occasion pour faire des recherches aux environs de l'Islet (il se trompait d'endroit, car le catalogue indiquait Saint-Denis) et de Québec, jusqu'à Saint-Joachim, mais il n'en put trouver. Il vint donc incognito voir M. Dionne et lui posa quelques questions relatives à ce pinson. Son identité fut immédiatement soupçonnée. Le Dr Dwight avait publié dans le *Auk*, peu de temps avant l'édition du " Catalogue des Oiseaux ", la description de cet oiseau rare, et il n'y avait que lui pour poser de telles questions. Le fait d'en avoir une description dans un ouvrage publié si peu de temps après le surprenait et il était venu s'assurer si Dionne disait la vérité. Les trois spécimens furent exhibés et immédiatement l'exactitude du Catalogue fut reconnue. Le Dr Dwight conserva dans la suite beaucoup d'estime et d'amitié pour son auteur.

En taxidermie, M. Dionne a appris les différentes méthodes dans les livres, mais il les a beaucoup perfectionnées, par un travail constant d'amélioration, par ses recherches et ses observations d'après nature. Les siennes étaient souvent reconnues les meilleures, les plus pratiques et donnant, les résultats les plus satisfaisants.

Les sujets naturalisés par Dionne sont de véritables œuvres d'art : les formes et les proportions y sont parfaitement observés, et pour résumer, nous n'avons qu'à citer le texte des diplômes qu'il obtint en 1887, à l'exposition de la province de Québec : " Pour la plus grande collection d'oiseaux canadiens, la perfection de l'empaillage, le naturel de la pose et la meilleure préservation des spécimens ". Il eut aussi un diplôme rédigé dans les mêmes termes pour les mammifères.

Parmi les spécimens rares naturalisés par lui, on remarque : trois corneilles blanches ; Un huart tout blanc (tué par Nap.-A. Comeau et envoyé au Dr Merriam, du Smithsonian Institute) ; Un merle blanc ; une perdrix ordinaire (gélinoite à fraise ou perdrix de bois franc) toute blanche ; deux rats musqués tout blanc (cas d'albinos) ; environ huit marmottes blanches ; environ six marmottes noires (cas de mélanisme) ; sept tourtes (pigeon voyageur, espèce éteinte), une lui appartenant, deux au musée du Gouvernement de la province de Québec, une pour l'exposition permanente des colonies à Londres, en 1887 ; une au R. P. Carrière, Collège Saint-Laurent, Montréal, une à feu Abdon Côté et une dernière à un amateur ; trois écureuils blancs ; deux écureuils jaunes ; un lièvre noir ; une oie bleue à front blanc, tuée à Cap-Saint-Ignace, en 1924. On n'en voit généralement qu'à la rivière Mackenzie ; six cygnes (trumpeter swan) tués à Cap-Saint-Ignace, en 1921.

Il sera intéressant, sans doute, de connaître la liste des principales collections pour les particuliers et les maisons d'éducation, organisées par M. Dionne :

Les collections du séminaire de Chicoutimi, du séminaire de Sherbrooke, du séminaire de Nicolet, du collège Saint-Laurent, Montréal, du collège de Lévis, de l'École des frères de Nicolet, (au delà de 200 spécimens, plus tard vendus aux frères de Trois-Rivières), de l'institut des Sourds-Muets de Montréal, le couvent de Sillery, et les collections privées de MM. Raoul Lavoie, L'Islet ; A.-A. Godbout, Québec ; Gustave Langelier, Cap-Rouge ; A. Lechasseur, Trois-Fistoles ; ainsi que celle de feu M. Thibodeau, Lévis ; feu Abdon Côté, Québec ; de M. Falardeau, Québec ; M. Patterson, ancien marchand de fourrures, Québec ; M. Barbeau, Québec ; J.-B. Liberté, Québec ; la maison Holt Renfrew, Québec ; la maison Desjardins, Montréal ; le Dr A. Déry, Québec. Une collection digne de mention spéciale est celle qu'il a montée vers 1887 pour l'exposition permanente des colonies à Londres ; elle comprenait cent espèces d'oiseaux de la province de Québec, y compris une tourte (mâle).

Les collections personnelles de M. Dionne constituent une véritable richesse, malgré qu'une partie importante ait été détruite lors d'un incendie, en 1917. Il serait trop long de les énumérer en détail ; contentons-nous de mentionner ici ses principaux groupes :

Une merveilleuse collection d'oiseaux-mouches, 166 espèces, dont une seulement de notre région, le tout artistiquement disposé dans une vitrine et déployant une véritable féerie de couleurs ; un couple d'oiseaux de paradis ; quatre perdrix blanches (lagopède du nord) avec quatre hermines canadiennes et deux suisses, le tout dans un paysage d'hiver ; deux couples de bécasses d'Amérique (wood cocks ; six chevreuils nouvellement nés ; cinquante oiseaux blancs ; un groupe de maubèches ; douze souris à pattes blanches ; un couple de pinsons familiers et quatre petits, avec nid ; un couple d'oiseaux blancs dans un cadre ; une mésange de Californie et son énorme nid ; un groupe de seize écureuils et trois suisses ; un groupe de mulots, adultes et petits.

Il ne faut pas oublier de mentionner ses superbes collections d'insectes, de papillons et son herbier ; ce sont des documents précieux.

Monsieur Dionne fit quelques voyages dans l'intérêt de ses études. En 1882, il fut invité par M. J.-U. Gregory, agent du département de la Marine, à faire partie d'une excursion dans le bas Saint-Laurent, à bord du vapeur *Druid*. Il s'agissait de certaines études et de recueillir quelques observations sur les gibiers. A Chicago, en 1893, il assista aux débuts du "Field Museum" ; en 1900, visita "l'Américan Museum", de New-York. Pendant son voyage d'Europe, en 1912, il parcourut le "Jardin des Plantes", le "Musée d'Histoire Naturelle" et le "Musée d'Anatomie", à Paris ; le "British Museum" à Londres.

Sa contribution à notre littérature d'histoire naturelle s'énumère comme suit : a) Les oiseaux du Canada ; b) Catalogue annoté des oiseaux de la province de Québec ; c) Les mammifères de la province de Québec ; d) Les oiseaux de la province de Québec ; e) Les araignées.

Tous ces ouvrages font autorité et sont consultés couramment ; Dionne est cité par tous les auteurs d'ornithologie d'Amérique. Bouquiniste très érudit, il savait découvrir chez les libraires d'occasion les ouvrages rares touchant les sciences naturelles et en faire l'achat au bénéfice de la bibliothèque de l'Université Laval.

Il était maître-ès-arts, docteur-ès-sciences, membre de l'"American Ornithologists Union", membre de la "National Geographic Society", et l'un des fondateurs de la "Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada".

Son champ d'action ne s'est pas limité à la faune et à la flore du Canada ; ses milliers d'échanges de plantes, d'insectes et d'oiseaux avec des savants des autres pays contribuèrent à faire connaître nos richesses à l'étranger.

Il serait difficile de donner une idée du nombre total de spécimens naturalisés par Dionne. En homme méthodique, il enregistrait toutes les commandes qu'on lui donnait ; on en compte quatre grands cahiers. Il faut ajouter qu'il fournissait toujours à l'amateur qui lui confiait des spécimens, tous les renseignements susceptibles de diriger ses recherches et ne manquait jamais d'indiquer le nom scientifique et le nom populaire d'un spécimen naturalisé par lui. C'était bien là le meilleur moyen d'arriver à vulgariser l'histoire naturelle chez les siens.

Contemporain des Provancher, des Saint-Cyr, des Comeau, Dionne n'a certainement pas été ce que l'on se plaît à appeler communément un savant de cabinet ! Ses connaissances étendues n'étaient pas seulement le fruit d'une étude livresque, mais bien celui d'une science d'observation personnelle puisée aux sources de la Nature.

Humble enfant de Saint-Denis, fils du terroir, prends ta place au milieu de ces maîtres de la pensée, les Casgrain, les Taché, les Chapais, tes concitoyens ; tu l'as bien mérité.

Georges MAHEUX,

*Entomologiste, membre de la Société Provancher*

Dix-septième rapport annuel de la Soc. de Québec pour la protection des plantes 1924-25.

## What's in a name ?

Aujourd'hui ou demain, le comité des bills privés de l'Assemblée Législative va étudier le projet d'incorporation d'une nouvelle ville en train de surgir d'un des coins les plus sauvages du "far famed Saguenay" et, où jusqu'à présent ont vécu dans la grande paix des campagnes quelques paysans qui pendant près de trois quarts de siècle cultivaient des lots d'une bonne terre qui a manqué probablement son coup de les faire millionnaires mais qui assurément les rendait heureux. Tout près d'eux, où même sur leur terre, s'érige présentement une ville ponctuée de gigantesques ossatures métalliques qui sont les charpentes d'usines qui seront, une fois terminées, les plus considérables que l'industrie de l'extraction de l'aluminium aura provoquées.

Cette ville en puissance dont on va demander incessamment l'incorporation aux législateurs de Québec, c'est Arvida.

D'où vient ce nom qui semble plutôt tenir de l'Espéranto ou du Volapuk, à moins qu'il ne soit espagnol ? Il est tout simplement le fruit d'une décomposition de noms propres, prénoms et noms qui appartiennent à celui qui dirige en ce moment les opérations d'une des plus puissantes compagnies industrielles du monde entier, l'Aluminium Company of Canada, dont le président actuel est M. Arthur Vining Davis. Prenons la première syllabe de chacun de ces prénoms et du nom et nous aurons Ar-Vi-Da. *Arvida*. Et voilà le nom de la nouvelle ville que l'on va incorporer. Ce n'est pas plus malin que ça.

Arvida est née, pourrait-on dire, de la puissance incroyable de la Chute-à-Caron qui, tout près de là, va développer la force motrice nécessaire aux immenses usines que l'on construit à Arvida.

Encore que la Chute-à-Caron soit considérée comme l'une des plus puissantes forces hydrauliques du monde entier, 800.000 C. V., elle ne peut être comparée, le moins du monde, au Niagara et même au Sault Montmorency, puisque ce qui rend la Chute-à-Caron remarquable, ce n'est pas sa hauteur mais le débit de l'eau qui y descend.

Mais, ici encore, cherchons l'origine du nom de cette force hydraulique en train de devenir célèbre.

Ce nom date de 1863 et il est celui d'un ancien gérant de la Cie Price Bros qui, d'abord modeste colon, acheta deux lots situés au pied de la chute où en un canal relativement étroit s'écoulait toute l'eau du lac St-Jean. Michel Caron, tel est le nom de celui dont la chute rappelle le souvenir, pendant qu'il travaillait, en qualité de contremaître pour le compte de Peter McLeod et de M. William Price ensuite, faisait défricher ces lots par son fils Eugène, aujourd'hui maire de Tadoussac depuis au delà de trente ans. Près des terres de Michel Caron, il y avait, là où commence le Saguenay, un remou où l'on pêchait la ouananiche. Les habitants de Shiphaw, de la Grand'Ligne, de la Petite-Société l'appelaient le Remou à Caron. Le nom fut donné, par la suite, à la chute et les arpenteurs du gouvernement donnèrent vite à ce nom le cachet officiel. Et voilà !

D. POTVIN.

### — Une histoire de M. Churchill.

Une histoire anglaise est racontée par M. Winston Churchill lui-même.

— A l'époque où j'étais premier lord de l'Amirauté, je me trouvais à bord d'un croiseur qui s'arrêta devant un petit port. Les autorités du pays décidèrent de donner une fête à l'équipage.

En attendant l'arrivée des édiles, les officiers du bateau s'amusaient à jeter dans l'eau des pièces de monnaie que les gamins allaient chercher.

Soudain, quelqu'un appela les officiers du quai, et leur dit :

— Si vous continuez à jeter des sous comme ça, la fête ne pourra pas avoir lieu. Le commissaire de police a déjà retiré ses chaussures et le maire a enlevé son pantalon ; ils veulent plonger, eux aussi, pour repêcher les pièces. . .

JEAN COMTE.

# La légende de Rose Latulippe



(Courtoisie du Pacifique Canadien)

A Rose Latulippe, la jolie fille d'« en bas de Québec », va toute l'affectueuse sympathie du peuple riverain à cause du grand danger qu'elle a couru un soir de Mardi-gras où il est bien permis de vouloir s'amuser et danser un brin. Mais il convient d'être prudente et de ne favoriser que les garçons du voisinage, car avec les étrangers, on est toujours exposée à des mésaventures regrettables.

Il faut croire aussi qu'en 1740 — car c'est à cette date que notre histoire se passe — les distractions étaient rares et l'hiver s'annonçait long. Aussi ne blâmerons-nous pas la belle Rose de s'être bichonnée et revêtue de ses plus beaux atours, achetés chez le marchand du village, et d'avoir mis son vieux père en demeure de donner une veillée, « veux-tu veux diable » comme on dit bonnement, c'est-à-dire qu'elle y tenait absolument. Encore une fois, c'était bien de son âge, car Rose n'avait pas vingt ans, et pour ce qui est de sa fine « décampe » et le feu moqueur de ses yeux, il n'y en avait guère pour l'« accoter » sur toute la rive sud, et le nord avec. Mais quelle aventure ce Mardi-gras-là !

Rose surveillait la route du haut de sa fenêtre, et quel ne fut pas son intérêt en voyant venir un beau cavalier étranger, monté sur une fine bête faisant, ma foi, feu des quatre fers et dont les yeux lançaient des éclairs ! « Quel monsieur, Seigneur de Dieu ! » La porte lui fut ouverte à deux battants; il s'excusa d'arriver en « survenant », c'est-à-dire sans invitation, parce que la neige commençait de tomber et rendait la route dangereuse à suivre la nuit. Bref, les violons accordés et la fille de la maison galamment complimentée, le beau cavalier l'invita pour la danse, et ouste! passa la soirée presque entière avec la belle Rose, qui ne se comprenait plus, tant il était aimable et dansait admirablement. Car s'il est quelque chose que le Canadien aime par-dessus un beau « chanteux », c'est un beau

« danseux », s'il a la jambe souple et sait suivre le rythme du violon jouant *reel*, gigue ou *money-musk*.

A dire le vrai, le cavalier ordinaire de Rose mangeait de l'avoine, comme on dit, dans son coin et ruminait dans sa tête des envies de tuer le survenant par les moyens les plus vifs. Le père s'inquiétait aussi de cette amitié nouvelle et indiscrete, et tenta bien de morigéner sa fille entre deux « tours de place », mais arrêtez donc une jeunesse qui frétille à son aise ! L'enragé danseur trouvait toujours quelque beaux compliments à tourner, et son bras arrondi attirait la Rose sans rémission ni retard. La soirée avait commencé tôt, et les violoneux sentaient la fatigue. Or, l'horloge ayant commencé de sonner les douze coups de minuit, Rose fut la première à éprouver un peu de honte et voulut s'arrêter, mais quel ne fut pas son effroi de s'apercevoir qu'elle ne le pouvait pas ! En même temps, elle s'apercevait que son partenaire la serrait de trop près, qu'il avait les yeux flamboyants et le menton fourchu... Elle poussa un grand cri et allait s'évanouir, lorsque la porte s'ouvrit...

Et M. le curé entra, l'air inquiet mais déterminé. On l'avait envoyé chercher d'urgence en voyant la tournure que prenaient les choses, et le vieux prêtre vit bien du premier coup d'œil que son intervention s'imposait. C'était le Malin en personne qui s'était introduit dans la paroisse, et menaçait d'emporter l'une des ouailles les plus fidèles. La main haute et l'air impérieux le curé s'avança, traçant le signe de la croix et prononçant d'une voix ferme des mots latins que le mécréant devait connaître, car avec un ricanement infernal il bondit au dehors, sauta sur son cheval et disparut dans la nuit profonde. Et Rose Latulippe n'a plus jamais dansé, et son mari, ainsi que ses huit ou dix enfants sont là pour vous le dire si vous voulez des preuves.

R. C.

# UN SOUVENIR

Un homme qui attire aujourd'hui l'attention du monde diplomatique européen, a laissé, voilà huit ans de cela, un bien bon souvenir à Québec, et dans le district — en particulier dans la région du Haut-Saguenay. Nous voulons parler de M. Henri Ponsot, ancien consul de France au Canada, qui est aujourd'hui à Madrid, d'où il partira dans quelques jours avec les diplomates espagnols, pour Oudja où il représentera la France pendant les négociations de paix qui auront lieu à cet endroit.

A cette occasion, il nous vient à la mémoire un souvenir relativement récent sur le distingué ambassadeur de la France auprès de Abd-el-Krim. C'était à la fin de septembre 1919, M. Henri Ponsot faisait partie d'un groupe important de la Société des Arts, Sciences et Lettres parmi lesquels se trouvait aussi l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Ce groupe s'en allait à l'extrémité nord-ouest de la région du Lac Saint-Jean inaugurer dans le petit village de Péribonca un mausolée que cette société avait voulu élever à la mémoire de Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdelaine*, qui avait été écrit sur les rives même de la "petite Péri". Nous avons fait nous-même le voyage presque entier continuellement en la douce et aimable compagnie du pacificateur actuel des Riffains.

M. Ponsot n'était pas, comme disent nos gens, très "jasant", mais quel intéressant observateur il était ; aussi quel agréable compagnon de route, quel bon patriote et quel excellent ami de nous, Canadiens Français, il montrait à tout instant qu'il était.

Au moment où peut-être à la minute même, M. Henri Ponsot délibère avec Abd-el-Krim, rappelons, en particulier, qu'un beau jour ensoleillé de fin de septembre nous marchions côte à côte dans la rue de l'Église de la reine des paroisses de colonisation du Lac Saint-Jean, Normandin. Après quelques minutes de contemplation devant le spectacle d'une belle plaine toute cultivée qui s'étendait

devant nous et que bornait une forêt, M. Ponsot nous fit remarquer que Normandin ressemblait étrangement à sa contrée natale. C'est, nous disait-il, comme ici, une vaste plaine ; il y a d'un côté, la Côte d'Or, et de l'autre la Forêt de Citeaux — la forêt qui sépare Normandin de Mistassini. — puis, il y a l'église, comme ici, construite sur une éminence.

Et M. Ponsot à cette évocation du pays natal était visiblement ému. Le lendemain, cette ressemblance qu'il avait remarquée lui apparaissait encore plus frappante puisque par delà cette forêt qu'il assimilait à celle de Citeaux il était, avec ses compagnons, royalement reçu dans l'hôtellerie du Monastère de Notre-Dame-de-la-Trappe de Mistassini où il lui sembla voir apparaître devant lui les fantômes glorieux des moines de Citeaux, ancêtres de ceux de Mistassini. . .

Pour donner plus de précision encore à ce souvenir personnel rappelons que, quelques heures plus tard, M. Henri Ponsot, parlant près du mausolée Hémon, à Péribonca, disait ces paroles patriotiques qui ne feraient pas regretter son gouvernement de l'avoir choisi, depuis, pour tant de tâches où il faut l'amour sincère de la France :

" Colonisateurs, les Français le sont restés car la France n'a pas renoncé à sa tâche historique, et un grand idéal les pousse, comme autrefois sur les routes de l'univers. Et si, parfois, les événements d'Europe, — vous savez aujourd'hui de quel poids ils peuvent peser sur une nation qui a la garde du Rhin —, ont influencé et même paralysé notre action au-delà des mers, ils n'ont jamais eu le pouvoir d'interrompre l'expansion du génie français à travers le monde. Après les heures sombres de 1870 la France a retrempe son énergie dans un grand mouvement de colonisation. C'est grâce au patient et dur labeur de ces pionniers que le drapeau français flotte, aujourd'hui, sur maintes terres d'Afrique et d'Asie, protégé en dehors de la France, cinquante millions d'êtres humains qui attendent de nous leur développement moral et leur prospérité matérielle."

Damase POTVIN



**M. PONSOT A MISTASSINI.** — On voit à gauche du vieillard s'appuyant sur une canne, — qui est M. Pierre Poirier, alors le plus ancien colon de Normandin, — le consul général de France en Canada, M. Henri Ponsot. On remarque sur la même photographie parmi des figures québécoises bien connues l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, l'hon. M. Moreau, M. P. P., député du Lac St-Jean, M. H. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, M. J. S. N. Turcotte, ancien député, M. J. N. Miller, ancien secrétaire de l'Instruction publique, M. Georges Morisset, secrétaire de l'Exposition Provinciale, directeur du Terroir, le Lt. col. Marquis, chef du bureau provincial de la statistique.

# CHEZ NOS MEMBRES

ET CHEZ LES AMIS DU "TERROIR"

*"La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper des Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres."*

*Voilà un extrait de la première constitution, la constitution fondamentale (1917), de la Société des Arts, Sciences et Lettres.*

*Fondée en octobre 1917, trois journalistes formèrent le premier noyau de cette société, qui obtint quelques mois plus tard, avec un effectif de quelque vingt-cinq membres, son existence civique.*

*En décembre 1923, S. H. le lieutenant-gouverneur, feu l'honorable Louis-Philippe Brodeur, lui accordait des lettres patentes la constituant en corporation. Elle comptait alors 180 membres.*

\* \* \*

Le directeur du *Terroir* a reçu au cours du mois dernier le sympathique message suivant :

*Montréal, mars 1926.*

*"Permettez moi de vous remercier du compte-rendu trop aimable que vous avez fait de mon article sur l'ouest. Je vous souhaite d'entreprendre cet admirable voyage le plus tôt possible.*

Olivier MAURALT, p.s.s.

*"Succès au Terroir !"*

\* \* \*

*"La femme et le problème rural", tel fut le thème d'une conférence que M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de La Pocatière et député de Kamouraska à la Chambre des Communes, a faite à Sherbrooke à la fin de mars. Il a montré le rôle que l'épouse du cultivateur a joué dans le passé, celui qu'elle joue actuellement et celui qui l'attend dans l'avenir.*

*"La véritable cause de l'exode rural, a-t-il dit, c'est la suppression de l'aide féminine aux champs et l'abolition de l'atelier familial. Pour garder les cultivateurs sur leurs fermes, ajouta-t-il, il ne s'agit que de trouver un moyen d'occuper les dix doigts de la femme à une œuvre où elle pourra aider son mari et sa famille. Il faut rendre plus payante sa façon de s'employer et aider autant que possible le développement d'une petite industrie qui permette à la femme de se servir de son initiative. Il n'y a rien de facile dans l'agriculture non plus que dans les industries domestiques, et ce qui mérite d'être fait vaut d'être bien fait."*

\* \* \*

L'honorable Adélar Turgeon, M. C. L. président du comité de la plaque commémorative à Napoléon-Alexandre Comeau, a informé que le public a généreusement répondu à

l'appel de souscriptions. L'objectif est atteint, même dépassé. L'excédant permettra de créer un prix annuel d'histoire naturelle qui portera le nom de Comeau.

Le montant des souscriptions s'éleve à \$3.220. Le monument Comeau sera érigé l'été prochain dans la région qui fut le théâtre des exploits de ce héros du terroir.

A ce succès rapide et magnifique il convient d'applaudir !

\* \* \*

L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a été assermenté au cours de mars dernier, pour remplir un rôle supplémentaire, celui de secrétaire d'État dans le gouvernement d'Ottawa.

\* \* \*

M. C.-J. Magnan, commandeur de Saint-Grégoire le Grand, a été élu récemment président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Et maintenant, quelle célébration auront à Québec les Canadiens-français en 1926 ?

\* \* \*

M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Ministère provincial des Travaux publics, vice-président junior de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait un voyage en fin de mars, dans les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean. En mission officielle pour la Commission des services publics, il s'est rendu compte de la manière dont on fonde des villes au vingtième siècle, et il n'a pas manqué de constater qu'en Américain, M. Arthur Vining Davis, pour fonder une ville, procède avec un peu plus de diligence qu'au seizième ou dix-septième siècle. *Arvida*, née d'hier, le 4 mars 1926, avec quinze habitations, aura, paraît-il, 25,000 habitants dans cinq ans.

Evidemment, le *fleuve de la mort* (c'est ainsi que les sauvages appelaient le Saguenay) devient, avec la civilisation une source d'énergie, le *fleuve de la vie*, puisque surgissent sur ses rives comme par enchantement des foyers d'activité industrielle et commerciale.

*"Arvida, affirme M. Vallée, sera plus tard, comme l'a prédit l'honorable premier ministre, M. Taschereau, le Pittsburg du Canada". L'usine d'aluminium qu'on y établit sera terminée en juillet 1926 alors que l'on commencera à le fabriquer, grâce au pouvoir électrique que lui fournira la compagnie Duke-Price en attendant que la Chute-à-Caron soit développée. L'usine occupe une superficie de 1,000 pieds par 1,500 pieds environ. Dès l'été prochain, la compagnie commencera à apporter à Arvida sa matière première, du "Bauxit", qui est un nitrure d'alumine dont on fait de l'aluminium. Ce "Bauxit" est importé de la Guyanne Anglaise. Une flotte de 30 bateaux-frères transportera cette matière première à Port-Alfred et de là par chemin de fer jusqu'à Arvida. L'usine*

## CLINIQUE PRIVEE

— DU —

Dr GEORGES  
St-AMANDDES HOPITAUX DE  
PARIS, LYON, BERCKVOIES  
GENITO URINAIRESMédecine générale  
Traitements électriques  
Épilation, etc., etc.  
Maladies vénériennes  
Maladies de la peau  
etc., etc.MEDECIN DE L'HOPITAL  
STE-MARIE

Bureau: 120, ST-JOSEPH

TEL. 2-8223

QUEBEC.

comprend 18 convertisseurs rotatifs. La compagnie Duke-Price fournira 100,000 chevaux-vapeur à l'Aluminium Company et lorsque le barrage de la Chute-à-Caron sera fini, on aura encore 840,000 chevaux-vapeur de pouvoir électrique. Comme il faut 5 chevaux-vapeur pour produire une tonne d'aluminium par année, on calcule qu'avec les 940,000 dont on disposera, il sera possible de produire 180,000 tonnes de ce précieux métal. Actuellement la production mondiale est de 240,000 tonnes".

\* \* \*

Le docteur A. Déry a été élu, à l'occasion de la réunion annuelle, le 31 mars, président de la Société Provancher d'Histoire Naturelle. Les autres officiers de cette intéressante association dont l'utilité dans la tâche entreprise n'est pas encore suffisamment reconnue et appréciée sont: 1er vice-prés., M. Geo.-M. Mitchell; 2ème vice-prés., M. le Dr S. Gaudreau; secrétaire-trésorier: M. L.-B. Lavoie; chef de la section des recherches scientifiques: M. A.-R.-M. Boulton; chef de la section de propagande éducative: M. G.-C. Piché; chef de la section de protection: M. Émile Adtherâ; chef de la section d'information pratique et scientifique: Dr J.-E. Bernier; directeurs: le capt. Jos. Matte et MM. G.-S. Ahern et Adrien Falardeau.

Dans le rapport annuel on signale le travail accompli au cours de 1925, alors qu'on s'est efforcé surtout d'intéresser la population scolaire à protéger et à accroître cette partie charmante de nos ressources naturelles que sont surtout les oiseaux.

*L'oiseau léger, précurseur du printemps,  
Craint d'annoncer la saison incertaine.  
D'un vol timide, il traverse la plaine  
Et va sonder la glace des étangs.*

Il est certain que sous la présidence du docteur Déry, la Société Provancher va bénéficier du zèle éclairé et admirable qui l'anime. C'est un grand apôtre de l'évangélisation des indifférents à l'égard de nos "choses du terroir" et nous sommes assurés qu'il va opérer de nombreuses et précieuses conversions.

\* \* \*

Au cours de mars M. A.-B. Normandin, ingénieur, au service de la Commission des pouvoirs hydrauliques de la province de Québec, a donné une conférence publique sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et qui fut agrémentée d'une série de projections lumineuses et cinématographiques du plus haut intérêt au point de vue science appliquée et couleur locale. Les illustrations animées représentaient des scènes de chez nous et des paysages du terroir et nous en montraient parfaitement "l'électrification".

Tous les auditeurs et spectateurs ont apprécié le savoir précis que M. Normandin sait communiquer agréablement. Les données les plus sérieuses ou les plus arides passent invariablement par le tamis de son inaltérable sourire.

\* \* \*

*" Si j'avais à mettre un exergue au tableau de la carrière si belle et si chrétienne de M. le Dr Amédée Marsan, j'y inscrivais la devise des antiques blasons de la noblesse chevaleresque: " Par Droits Chemins ". Elle serait méritée."*

C'est par ces paroles que le R. P. Léopold, directeur de l'Institut Agricole d'Oka, a terminé la belle conférence qu'il

QUE LA  
LUMIÈRE  
SOIT!

toute installation électrique, petite ou grande, nous pouvons vous donner satisfaction.

Demandez - nous de soumissionner. C'est dans votre intérêt. . .

GOULET &  
BELANGER Ltée

Experts électriciens  
Licenciés

190, RICHARDSON  
QUEBEC

Tél. 2-4623

## LA BOULANGERIE

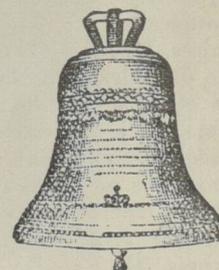
## Hethrington

Toutes les variétés de produits de boulangerie, tels que Pains, Biscuits, etc., Pâtisseries de haute qualité, livrés chaque jour dans toutes les parties de la ville.

Demandez nos biscuits  
"SODAS"

364 rue ST-JEAN  
QUÉBEC

Tél. 2-6636



Maison fondée en 1894

## C. Emile Morissette

LIMITEE

ENTREPRENEURS - GENE-  
RAUX. FONDEURS ET  
IMPORTATEURS  
DE CLOCHES.

236 rue Latourelle  
QUEBEC.

Fabricants d'ameuble-  
ments d'Eglise et  
menuiserie  
de tout genre.

Plans et devis sur de-  
mande, pour tout  
genre d'ouvrage.

Téléphones:  
5023-6971 2-3452-M

a donnée le 12 avril en la salle de l'hôtel de ville, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le distingué directeur de l'Institut Agricole d'Oka avait bien voulu accepter de parler au public de Québec des mérites reconnus du premier docteur ès-sciences agricoles de la province de Québec : M. Isidore-Joseph-Amédée Marsan.

La maquette en plâtre du monument qui sera élevé cet été en l'honneur de ce véritable chevalier du terroir avait été apportée dans la salle et suscitait l'admiration de tous. Elle est l'œuvre de M. Georges Duquet, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, actuellement à Paris comme boursier du gouvernement provincial.

Le président Désilets avait présenté le conférencier. A l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, fut dévolu l'honneur de le remercier. Tous deux s'en acquittèrent magnifiquement.

\* \* \*

Le 12 avril, la Société Symphonique de Québec tenait son assemblée annuelle et faisait l'élection de ses directeurs.

M. Raoul Vézina, un des membres fondateurs de la Société, a été élu président. M. Vézina est le fils du regretté Joseph Vézina, qui fut pendant plus de vingt ans directeur de cette excellente association musicale, laquelle, après avoir connu des heures de triomphe, a enregistré dans ses annales des jours de gloire québécoise. Comme son père, il a largement contribué au succès de la Société Symphonique, qui lui a rendu un hommage mérité en l'élisant à la présidence. On chuchote le projet de célébrer comme il convient et au cours de 1926 le vingt-cinquième anniversaire de fondation de cette "harmonieuse" institution encore au printemps de l'existence.

Voici la liste des nouveaux membres du comité de régie : président, M. Raoul Vézina ; vice-président, M. Henri Talbot ; trésorier, M. J.-A. Bouchard ; secrétaire-correspondant, M. A.-P. Tanguay ; secrétaire-archiviste, M. W. Dubé ; bibliothécaire, M. l'abbé C. DesRochers ; assistants-bibliothécaires, M. Jos. Côté et M. E. Simard. Membres du comité : M. le Dr Alexandre Lemieux, M. E.-A. Verret, M. A.-A. Dubé et M. J. Savard. Directeur, M. Robert Talbot ; violon-solo, M. le professeur J.-A. Gilbert, docteur en musique. La Société Symphonique a formé aussi un grand conseil composé des membres fondateurs et de l'ex-président Robitaille. Les membres de ce conseil sont : M. le professeur J.-A. Gilbert, M. J.-A. Nicole, M. J.-A. Bouchard, M. le Dr Paul Livernois, M. Raoul Vézina, M. J.-A. Gauvin et M. Paul Robitaille.

\* \* \*

M. Louis-Philippe Geoffrion, C.R., B.A. L.L.B., greffier de l'Assemblée législative de Québec, auteur de divers travaux littéraires, a été nommé membre de la Société Royale du Canada. Nous applaudissons à cette nouvelle et nous félicitons le distingué titulaire de ce grand hommage à ses talents.

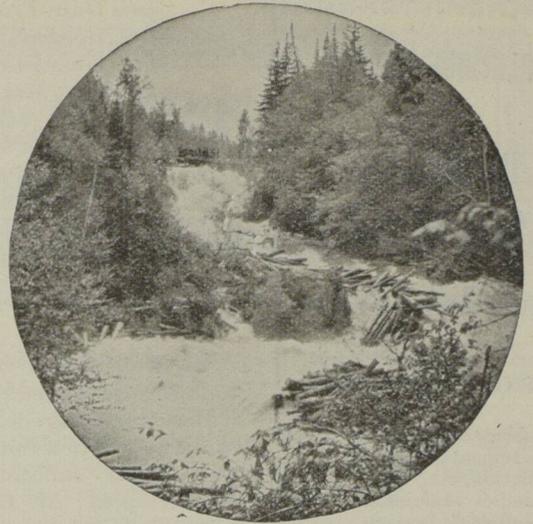
\* \* \*

L'honorable M. J.-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, est parti en voyage d'Europe, accompagné de sa fille, Mademoiselle Jeanne Caron. Son absence de chez nous durera une couple de mois. L'honorable ministre, qui s'en va assister à un congrès agricole international à Paris, nous en sommes tout fiers d'avance, s'acquittera avec un rare bonheur de la mission officielle qui lui est confiée.

\* \* \*

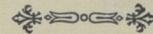
"Ernest Hello, philosophe, sociologue et poète," tel fut le sujet d'une savante conférence par M. l'abbé Lacasse, curé

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,  
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*  
(BOILEAU)

## ECOLE DES Beaux-Arts



**Jeunes gens, voulez-vous étudier**

*Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-*

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant : les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter  
et briller dans la société, L'avenir  
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser pour autres renseignements, au

**Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts**

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.



**MEILLEURS PRIX ACCORDÉS SUR:**

Ciment, Dynamite, Clous, Vitres, Vernis, Blanc de Plomb,  
Huiles, Peintures, Serrureries, Tôles galvanisées et  
noires, Tôles ondulées, Couvertures en caoutchouc  
Fournitures de moulin,  
Articles de Sport, Chasse et Pêche.

**SAMSON & FILION, LIMITÉE**

343-345, rue St-Paul, - QUEBEC.

(Vis-à-vis la gare du Palais)



**UN SOUVENIR.**— Scène, après la cérémonie de dévoilement du Monument Louis Hémon, auteur de "Maria Chapdelaine," à Péribonka, en septembre 1919. On remarque au premier plan, le curé de Péribonka, l'hon. M. Perreault, Ministre de la Colonisation, puis M. Henri Ponsot, alors consul général de France en Canada et dont parle l'un de nos collaborateurs dans le présent numéro sous le titre : *Un Souvenir*.

# Secretarial School

**CONVERSATION ANGLAISE**  
UNE SPECIALITÉ

L'ECOLE ANGLAISE, PARCE QU'ELLE EST DIRIGEE PAR UN PROFESSEUR DE LANGUE ANGLAISE

Professeur H. J. MCKENNY, directeur.

473, ST-JEAN

Téléphone 2-8183

QUÉBEC

# CRÉDIT-CANADA

## LIMITÉE

Nous offrons et recommandons comme placement sûr et rémunérateur les

### OBLIGATIONS-OR 6 1/2% 1ère HYPOTHEQUE

de la Corporation d'utilité publique **SOUTH SHORE LIGHT, HEAT & POWER CORPORATION.**

(Corporation d'éclairage, de chauffage et d'énergie de la Rive Sud, organisée sous l'empire de la loi des Compagnies de Québec, 1920).

\$200,000.00. Partie d'une émission autorisée de \$500,000.00. Datées: 1er janvier 1926. Coupons: \$100.00, \$500.00, \$1,000.00. Échéance: 1er janvier 1936.

Principal et intérêts payables à la Banque Canadienne Nationale, à la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, et à toutes leurs succursales. Intérêts payables les premiers janvier et juillet de chaque année. Ces obligations sont rachetables à 102, et les intérêts courus, à toute échéance de coupons au gré de la Compagnie.

FIDICOMMISSAIRE: Quebec Savings & Trust Company, Montréal. LA COMPAGNIE CRÉDIT-CANADA LIMITÉE garantit, sans restriction, les présentes obligations et leurs intérêts. Prix: Le prix et les intérêts courus. Téléphonnez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

## CRÉDIT-CANADA, LIMITEE

BUREAU CHEF: 120, rue St-Jacques  
(Transportation Bldg.) MONTRÉAL.

SUCCURSALE: 88, rue St-Pierre  
Tél.: 2-1914, QUÉBEC.



# GRATIS

 à tous les abonnés du "TERROIR"

Le nouveau dictionnaire **LAROUSSE**,  
illustré, un volume (1800 pages)

ÉDITION 1926

*Une prime d'une valeur exceptionnelle, comprenant la reproduction de soixante peintures, les plus belles oeuvres de grands artistes.*

Le dictionnaire relié en toile à tout abonné qui renouvellera sa souscription ou à tout nouvel abonné POUR UN AN, et le dictionnaire relié en cuir solide, prime de luxe, POUR DEUX ANS.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

**LE TERROIR Enr.**, -:- 130 St-VALLIER, -:- Tél. 2-1229

ADMINISTRATEUR